



HANIGAN DEMANDE UNE INJONCTION

UN DEMI-MILLION DE MONTRÉALAIS À PIED

■ Pas de chance pour les usagers de la première heure, qui devront vraisemblablement se rendre au travail sur le pouce ou en taxi, mais le service de transport en commun pourrait tout de même reprendre dès aujourd'hui à Montréal. Le président de la CTCUM, Lawrence Hanigan, a en effet annoncé hier soir son intention de demander dès ce matin une injonction forçant le retour au travail des 3,600 chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro, en grève illégale depuis vendredi soir.

Outre les usagers privés de service, des organismes ont condamné publiquement le geste des syndiqués au cours du week-end. Intervenant hier après-midi, le ministre du Travail Pierre-Marc Johnson a notamment déclaré que ce débrayage n'avait aucun bon sens et qu'il le considérait tout à fait hors de proportion avec le tort causé à la population de Montréal. Le transport en commun de la métropole a connu des grèves en 67, 74, 75, 77 et 79.

page A 3

25 CENTS ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI \$1.75 — ÉDITION NATIONALE LUNDI AU SAMEDI \$2.00 — ABITIBI-TÉMISCAMINGUE LA TUQUE 30"

MONTRÉAL, LUNDI 3 NOVEMBRE 1980, 96e ANNÉE, no 258, 46 PAGES, 4 CAHIERS

Profitez des subventions gouvernementales

ISOLATION B.H.
Depuis 19 ans
Mousse Rapco — Laine soufflée — Urethane
Estimation gratuite 661-6050-322-8883

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

ENCORE DE SÉRIEUX OBSTACLES UN PAS VERS LA LIBÉRATION DES OTAGES

■ Mettant brusquement fin à son dernier sprint électoral, le président Carter est rentré à Washington dès qu'il a été informé que le Parlement iranien avait pris une décision au sujet des 52 otages américains. Mais, en conférence de presse hier soir, M. Carter a déclaré qu'il ignorait quand les otages rentreraient aux États-Unis, car Washington répondra par voie diplomatique aux quatre conditions posées par le Majlis, rapporte Jean PELLETIER à Washington. Notre collaborateur Robert POULIOT fait remarquer d'ailleurs que le dégel des avoirs iraniens et le retour des biens du chah pourraient représenter des obstacles considérables à un règlement. Entre-temps, le Japon acceptait de livrer du carburant à jets à l'Iran, un geste qui aurait reçu la bénédiction de Washington.

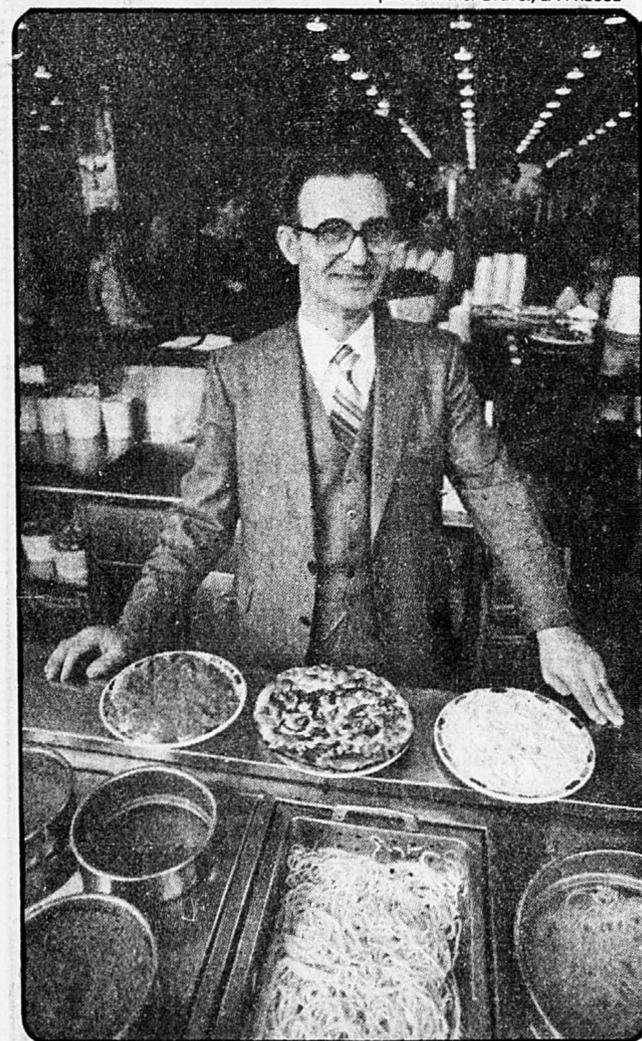
page B 10

DÉBUT DE MANDAT AGITÉ POUR SEAGA

■ Prenant en charge une économie en faillite et un pays déchiré par la violence politique, Edward Phillip George Seaga a prêté serment comme cinquième premier ministre de la Jamaïque pendant que, dans la rue, des manifestants criaient au vol de l'élection. Notre envoyé spécial à Kingston, Jooned KHAN, décrit la situation.

page A 8

photo Michel Gravel, LA PRESSE

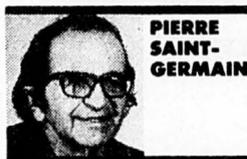


**IMMIGRATION
LE POINT**

■ Depuis le 24 septembre, jour où Ottawa annonça une mesure spéciale pour permettre aux Haïtiens illégalement réfugiés au Québec de régulariser leur statut, plus de 2,000 d'entre eux ont présenté une demande en vue de se mettre en règle.

On croit que ce nombre pourrait doubler ou presque, d'ici à la date limite d'inscription, le 23

QUATRE MILLE HAÏTIENS IMMIGRANTS «ILLÉGAUX»



PIERRE SAINT-GERMAIN

décembre. Ce qui ferait 4,000 «illégaux», et non 2,000 comme l'avaient estimé certaines sources, sans compter ceux qui ne répondent pas aux exigences de ladite mesure et qui seront menacés de déportation si elle n'est pas assouplie.

Dès le début de l'opération, les «clandestins» ont afflué dans les bureaux des cinq organisations accréditées par le ministère québécois de l'Immigration pour faciliter leurs démarches. Autrement, beaucoup n'auraient pas osé s'adresser directement aux autorités gouvernementales.

«Pendant la première semaine, nous avons accueilli 350 personnes par jour en moyenne», raconte M. Paul Dejean, responsable du Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal. Cette moyenne est

ensuite tombée à 200. Elle était de 100 il y a une semaine à peine. «Nous avons dû emprunter des chaises pour recevoir tout ce monde», précise M. Dejean.

À lui seul, le Bureau a établi plus de 1,800 dossiers, et ce n'est pas fini, destinés au COFI - Nord, 8305, rue Saint-André, où siège une équipe de neuf fonctionnaires du gouvernement québécois avec lesquels les «illégaux» doivent prendre rendez-vous. Car l'opération a été lancée par le ministre fédéral de l'Immigration, M. Lloyd Ax-

Voir HAÏTIENS en page A 4

ÉDITO

«TRANSPARENCE»
BUDGÉTAIRE
ESSENTIELLE
par IVAN GUAY
page A 6

SOMMAIRE

Annonces classées: C 8 à C 11
D 5, D 6
— Informations: A 9, A 11
— Horaires: A 10
Bandes dessinées: C 7
Carrières et professions: D 4
Décès, naissances, etc.: D 8
Économie: D 1 à D 4
Éditorial: A 6
Êtes-vous observateur?: D 6
FEUILLETON:
L'alternative du diable: C 9
Horoscope: C 7
Jardins et maisons: D 7
Le monde: B 10
Météo: A 2
Mot mystère: C 7
Mots croisés: C 7
Pleins Feux: A 8
Quoi faire aujourd'hui: A 10
Sports: B 1 à B 9
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: C 1, C 2

DA GIOVANNI
**GIOVANNI POGGI:
SPAGHETTI,
PIZZAS ET VISONS**

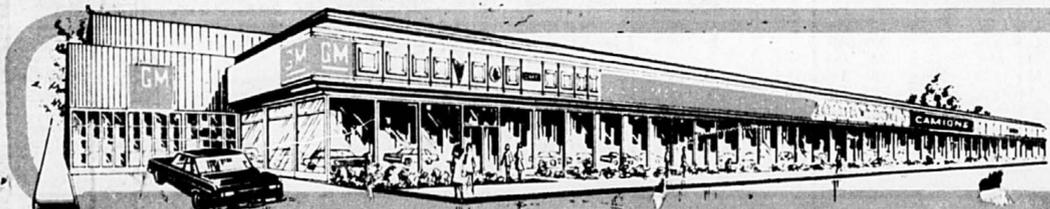
page D 1



ROGER COURTEMANCHE, AVEUGLE
**EN PRISON POUR
DÉFENDRE SON CHIEN**

page C 1

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE



VILLE-MARIE
à deux pas du
stade Olympique

le Salon du choix
et de l'économie

RÉSULTATS DU HOCKEY
SAMEDI:
Canadien 7 - NY Rangers 4

NOTES POLITIQUES



Jacques Bouchard Pierre Gravel

Choquette a résisté à la tentation de se présenter comme indépendant

L'ex-ministre libéral, Jérôme Choquette, a résisté à la tentation de se présenter comme «indépendant» dans le comté d'Outremont qu'il représentait autrefois à l'Assemblée nationale. Après la réunion d'in-

vestiture dans cette circonscription où il a été défait «honorablement» contre toute la machine de l'establishment de la rue Gifford, le chef Claude Ryan en tête, Jérôme Choquette, s'il avait suivi l'avis de ses supporters et ses organisateurs, aurait pu se présenter sans étiquette; la division des votes aurait pu alors favoriser l'élection du Parti québécois. C'est sans doute pour cette raison qu'il a finalement décidé de s'abstenir. A la date limite de la présentation des déclarations de candidature, samedi à 2 heures, dix-huit personnes avaient présenté leur bulletin en vue des partielles qui auront lieu dans quatre comtés le 17 novembre.

Dans le seul comté d'Outremont, six personnes ont décidé de se présenter devant l'électorat, pas une seule pour l'Union nationale. C'est Pierre-C. Forrier, qui représente le PLQ, Nicole Boily, le PQ, Jocelyne Rioux, le Parti communiste du Québec et André Rousseau, le Parti des travailleurs du Québec. Il y a aussi deux candidats

sans étiquette, Fernand Deschamps et Patricia Métivier.

Une lutte à quatre dans Brome-Missisquoi

Dans le comté de Brome-Missisquoi, détenu autrefois par l'unioniste Armand Russell, la lutte se fera à quatre. Gérard Comptois se présente une deuxième fois pour le Parti québécois. Les militants libéraux ont par ailleurs retenu les services d'un ex-unioniste, l'avocat Pierre Paradis. Les dirigeants de ce qui reste de l'Union nationale ont finalement choisi Pierre-Paul Ravenel alors qu'un autre candidat Jean-Guy Péloquin avait été nommé avant lui. Il s'est désisté à la dernière minute pour des raisons demeurées obscures. Pour le Parti crédit social uni, le candidat est Joseph Ranger.

Qui prendra la succession de Bellemare?

Une des luttes les plus intéressantes se déroule présentement



Fernand Grenier

siers en main depuis 1974. Le PLQ est représenté par un jeune cadre de chez Bombardier, Camille Picard. Le PQ présente une mère de famille, Carmen Juneau, alors que le Parti crédit social uni a désigné Rodolphe Lemieux.

Un gros pari pour Grenier

L'ex-député unioniste, Fernand Grenier, après avoir démissionné pour se présenter au fédéral, tente de retrouver son siège à l'Assemblée nationale. Les libéraux entendent bien lui faire mordre la poussière, avec Fabien Bélanger. Le PQ tente une percée avec l'homme d'affaires Richard «Dick» Labelle, alors que le chef du PCSU, Jean-Paul Poulin, va tenter de rallier les anciens admirateurs de Real Caouette.

Johnson dans Johnson

Bien conscients que c'est dans Johnson que se livrera la lutte la plus serrée en vue des élections partielles du 17 novembre, les dirigeants du Parti libéral ne négligent aucun atout qui pourrait faire pencher la balance en leur faveur. Trop heureux de voir que leur candidat dans Vaudreuil, Daniel Johnson, dispose maintenant d'un certain répit d'ici à la prochaine élection

générale, ils ont résolu de le mettre tout de suite à contribution en le faisant travailler dans le comté qui porte le nom de son célèbre père, l'ancien premier ministre unioniste. Reste à voir si les stratégies péquistes lui donneront la réplique en lui opposant son grère Pierre-Marc, ministre du Travail dans le gouvernement Lévesque. Déjà ils ont amorcé une action du même genre en faisant intervenir dans Brome-Missisquoi, une autre fils d'ancien premier ministre et député de l'Union nationale dans ce comté, le jeune et bouillant Jean-François Bertrand.

Duthel avec Bernard Landry

Après avoir occupé le poste de «chargé» de projets pour le programme auprès de la permanence du Parti québécois à Montréal, Jean-Yves Duthel a quitté ses fonctions pour se joindre au cabinet du ministre d'Etat au Développement économique, Bernard Landry. M. Duthel occupera ses nouvelles fonctions d'attaché de presse à compter du 20 novembre. Entre-temps, il s'occupe activement de l'élection dans le comté d'Outremont aux côtés de la candidate péquiste Nicole Boily qui était présidente du comité pour le «OU» dans cette circonscription considérée comme une forteresse du Parti libéral.



Gérard Comptois

BROME-MISSISQUOI

Comptois espère faire mieux à l'élection partielle que les tenants du «oui» au référendum

COWANSVILLE — «Je vais être sûrement malheureux le soir du 17 novembre si je n'obtiens pas au moins 26 pour cent du vote populaire dans Brome-Missisquoi, pourcentage qui cor-

CLAUDE-V. MARSOLAIS

envoyé spécial de LA PRESSE

respond aux résultats du «oui» lors du référendum», soutient le candidat péquiste, M. Gérard Comptois.

Travailleur social de Cowansville, âgé de 55 ans, c'est sa deuxième tentative dans une élection. En 1976, portant les couleurs du Parti québécois, il avait obtenu 21 pour cent du suffrage populaire alors que les électeurs avaient favorisé le candidat unioniste Armand Russell en lui accordant une confortable majorité de plus de 5.900 voix.

En 1980, la situation a passablement évolué dans ce comté de quelque 30.000 électeurs, puisque l'Union nationale est pratiquement absente de la scène politique et qu'elle a éprouvé beaucoup de mal à dénicher un candidat pour la représenter dans l'élection partielle.

C'est ce qui rend optimiste le candidat péquiste qui s'appuie sur une progression constante du membership. «En 1976, le Parti québécois ne comptait que 150 membres en règle et durant la campagne électorale, nous ne disposions d'aucun moyen, pas d'auto, manque de personnes pour nous représenter dans les bureaux de scrutin, et ainsi de suite. Aujourd'hui nous comptons 1.300 membres et notre organisation est bien huilée. Il y a même des organisateurs libéraux qui sont passés avec nous, dont MM. Yvon Landry et Reynald Shanks.»

Lorsqu'on lui rappelle que la majorité des 32 pour cent d'anglophones ont voté en 1976 pour le candidat unioniste, afin de protester contre la loi 22 du gouvernement Bourassa, et qu'ils ne devraient pas particulièrement

cherir la loi 101 adoptée par le gouvernement Lévesque, M. Comptois répond que les anglophones de Brome-Missisquoi ont beaucoup évolué depuis quelques années.

«Des anglophones nous ont appelés pour nous dire que ce n'était pas vrai qu'ils voteraient massivement libéral. D'autres nous ont même dit qu'ils appréciaient la loi 101...»

M. Comptois aime à raconter une anecdote d'un voisin anglophone qui avait très mal accepté le résultat de l'élection de 1976. «Au moment de l'adoption de la loi 101, il a décidé de vendre sa maison, malgré les supplications de sa femme, parce qu'il croyait qu'il n'y avait plus d'avenir pour les anglophones au Québec. Il s'en est allé habiter dans un logement pour voir venir les événements et décider, un peu plus tard, s'il devrait quitter la province. Au bout d'un moment, voyant que les mesures gouvernementales ne constituaient pas une menace pour la minorité anglophone, il a décidé de se racheter une maison pour y finir ses jours. Aujourd'hui, c'est sa femme qui écope puisqu'elle est aux prises avec une dépression nerveuse provoquée par la vente de la maison en 1977.

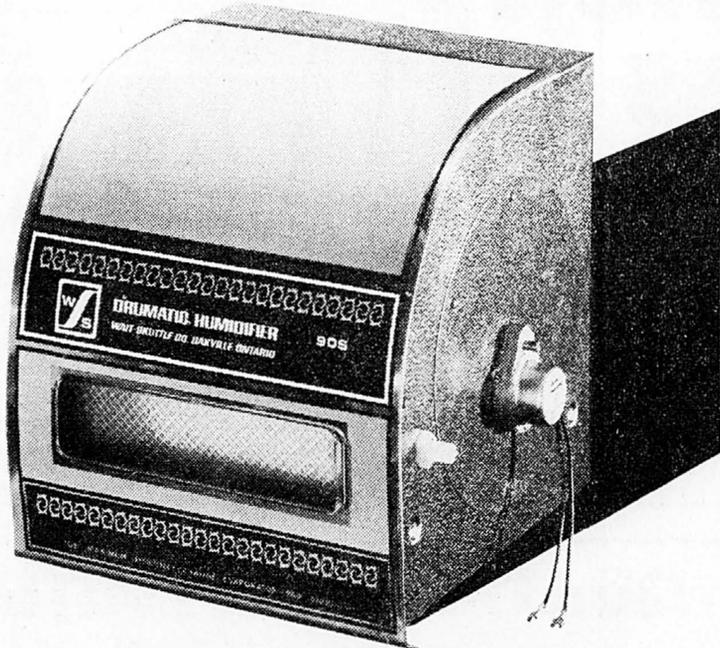
Le candidat péquiste souligne que le comté de Brome-Missis-

quoi vote traditionnellement pour l'homme et qu'on pourrait avoir des surprises le soir de l'élection.

Le slogan de M. Comptois pendant la campagne électorale exhorte les électeurs à sortir le comté de l'opposition. Selon le candidat, même si son opposant libéral fait une dure campagne contre le zonage agricole, très peu de gens éprouvent des difficultés à cause de cette mesure. Il s'engage d'ailleurs, s'il est élu, à appointer les services d'une personne en permanence pour s'occuper de ce dossier.

Récemment, il a participé à une assemblée d'environ 200 cultivateurs à Cowansville, assemblée au cours de laquelle 98 pour cent des personnes présentes lui ont manifesté leur satisfaction face à cette mesure. C'est pourquoi il soutient que son adversaire Pierre Paradis est un «pelleteux de nuage» lorsqu'il monte en épingle la supposée insatisfaction de la population face à cette mesure.

Enfin, le candidat soutient que le gouvernement Lévesque n'est pas responsable de la perte de 1.000 emplois enregistrés dans le comté depuis 1979. A son avis, il s'agit d'une situation conjoncturelle et il s'engage à faire son possible pour permettre une amélioration de la situation, une fois élu député.



Installez le DRUMATIC 90S et vous respirerez mieux cet hiver.

Le Drumatic 90S Wait-Skuttle est un humidificateur central puissant qui fera pour vous des merveilles d'un hiver à l'autre. Voici comment:

Si votre maison n'est pas adéquatement humidifiée, la sécheresse qui en résultera pourra être cause de nombreux inconvénients, car elle vous déshydrate ainsi que vos vêtements, meubles et plantes. Votre peau devient rude et squameuse, vos cheveux secs et cassants; votre nez démange, vos boiseries tendent à se contracter, votre mobilier craque et sèche. Et vous prenez des chocs dus à l'électricité statique.

Sans une humidification adéquate, votre maison peut devenir plus sèche que le Sahara ou la Vallée de la Mort! Une bonne humidifica-

tion de votre demeure vous permet ainsi qu'à vos animaux familiers de respirer beaucoup mieux et il devient plus agréable d'y vivre. Et n'oubliez pas qu'un Drumatic 90S ménage aussi l'énergie.

Si vous avez besoin d'humidification, il vous faut alors un humidificateur central 90S. Procurez-vous en un et vous apprécierez le confort qu'il vous offre... tout l'hiver. Le Drumatic 90S est un produit de Wait-Skuttle, le plus grand fabricant d'humidificateurs centraux au Canada.



Achetez un humidificateur central 90S Wait-Skuttle chez:



LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI		DEMAIN	
Minimum:	Maximum: 7		
Nuageux avec averses, vents modérés		Nuageux avec averses	

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	3	10	Nuageux et averses	Nuageux, venteux et averses
Outaouais	7	10	Nuageux et averses	Nuageux avec averses
Laurentides	5	10	Nuageux et averses	Nuageux avec averses
Cantons de l'Est	6	10	Ennuag. graduel et averses	Nuageux avec averses
Mauricie	3	10	Ennuag. et vents modérés	Pluie passagère
Québec	3	10	Ennuag. et vents modérés	Pluie passagère
Lac-Saint-Jean	3	10	Ennuag. et vents modérés	Pluie passagère
Rimouski	4	10	Ensol. et ennuagement	Pluie et ventoux
Gaspésie	4	10	Ensol. et ennuagement	Pluie et ventoux
Baie-Comeau	4	10	Ciel variable	Neige ou pluie, ventoux
Sept-Îles	4	10	Ciel variable	Neige ou pluie, ventoux

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Averses	Victoria	7	13
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	0	10

	Ensoleillé	Regina	-1	10
Saskatchewan	Ensoleillé	Winnipeg	-6	3
Manitoba	Ensoleillé	Toronto	5	16
Ontario	Part. nuageux	Fredericton	-2	5
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Halifax	3	6
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé	Charlottetown	0	5
Ile-du-Prince-Édouard	Ensoleillé	Saint-Jean	-1	3
Terre-Neuve	Rafale de neige			

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	2	10	Miami	24	31
Buffalo	3	9	New York	3	10
Chicago	3	12	Nlle-Orléans	10	18
			Pittsburgh	1	9
			San Francisco	9	21
			Washington	3	15

vers les capitales

Amsterdam	10	14	Hong Kong	22	27	Oslo	-7	1
Athènes	14	23	Le Caire	23	30	Paris	2	14
Berlin	4	10	Lisbonne	15	23	Rome	12	19
Bruxelles	6	15	Londres	5	12	Séoul	2	10
Buenos Aires	16	25	Madrid	8	22	Stockholm	-6	-2
Copenhague	-2	7	Moscou	-6	10	Tokyo	9	19
Geneve	1	11	Mexico	12	17	Vienne	10	12

vers les plages

Acapulco	25	34	Bermudes	21	23	San Juan	24	33
Barbade	25	31	Nassau	23	31	Trinidad	-	29

INSTRUCTION INDIVIDUELLE EN PETITS GROUPES OU EN PRIVÉ À TOUS LES NIVEAUX

ANGLAIS/FRANÇAIS

ESPAGNOL, ALLEMAND, ITALIEN, ETC. SUR DEMANDE

- 4 SEMAINES Coût: \$215 INTENSIF: 4h par jour Début le 3 novembre
- 10 SEMAINES Coût: \$165 2 fois par semaine Votre choix de l'heure et du jour Début chaque semaine

Inscription: \$20 - Cours déductibles de l'impôt

GALOIS®

ÉCOLE DE LANGUES Depuis 1965

1410, rue Stanley Suite 606 (Métro Peel) 844-5060 Ouvert de 11h à 20h Culture personnelle, permis no 749755

LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI Minimum: Maximum: 7 Nuageux avec averses, vents modérés

DEMAIN Nuageux avec averses

au Québec

RÉGIONS: Abitibi, Outaouais, Laurentides, Cantons de l'Est, Mauricie, Québec, Lac-Saint-Jean, Rimouski, Gaspésie, Baie-Comeau, Sept-Îles

au Canada

Colombie-Britannique: Averses, Alberta: Ensoleillé

si vous partez...

aux États-Unis: Boston, Buffalo, Chicago, Miami, New York, Nlle-Orléans, Pittsburgh, San Francisco, Washington

vers les capitales: Amsterdam, Athènes, Berlin, Bruxelles, Buenos Aires, Copenhague, Geneve, Hong Kong, Le Caire, Lisbonne, Londres, Madrid, Moscou, Mexico, Oslo, Paris, Rome, Séoul, Stockholm, Tokyo, Vienne

vers les plages: Acapulco, Barbade, Bermudes, Nassau, San Juan, Trinidad

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Part de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE: Lundi au samedi \$1.75, Lundi au vendredi \$1.25, Samedi seulement 0.75

TARIFS D'ABONNEMENTS PAR COURRIER (Surface)

Nombre de semaines: 13, 26, 52

CANADA: Lundi au samedi \$37.00 \$74.00 \$148.00, Lundi au vendredi \$24.00 \$48.00 \$96.00, Samedi seulement \$13.00 \$26.00 \$52.00

ÉTATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS

Nombre de semaines: 13, 26, 52

Lundi au samedi \$72.80 \$145.60 \$291.20, Lundi au vendredi \$52.00 \$104.00 \$208.00, Samedi seulement \$20.80 \$41.60 \$83.20

ANNONCES CLASSÉES

Commandes: 285-7111, Pour changer: 285-7205

GRANDES ANNONCES

Détailants: 285-7202, National, Télé-Press: 285-7306, Vacances, voyages: 285-7265, Carrières et professions, nominations: 285-7320

COMPTABILITÉ

Grandes annonces: 285-6892, Annonces classées: 285-6901

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi: 7h à 15h) 285-6911

L'hydrogène liquide... c'est parti!



L'hydrogène liquide et l'aéronautique, c'est un dossier qui me tient à cœur. Vous l'aurez sans doute deviné puisque, depuis avril dernier, ça fait bien trois ou quatre fois que je vous en parle.

Sauf que je dois vous admettre en toute honnêteté que je n'y croyais guère. J'avais l'impression qu'il s'agissait d'un beau rêve. J'avais compté sans Jacques Rostenne, et sa détermination de faire de l'aéroport international de Mirabel la porte d'entrée en Amérique du Nord pour les avions propulsés par l'hydrogène liquide.

Il me faut constater aujourd'hui que l'hydrogène liquide, c'est parti! À Québec comme à Ottawa, on commence à y croire, puisqu'on vient de verser les premières subventions — bien modestes sans doute, au total de \$85,000. Dans l'industrie privée, on fait plus qu'y croire, on a décidé de passer à l'action!

En effet, j'assistais la semaine dernière à une rencontre des principaux intervenants dans le dossier, convoquée par le Comité québécois sur l'hydrogène liquide, incidemment présidé par Rostenne.

Parmi eux se trouvaient Eric Jones, du groupe Noranda, et Antoine Théorêt, de l'Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ). Et j'ai pu y apprendre que le Centre de recherche Noranda, de concert avec l'IREQ, se prépare à investir \$2 millions dans la construction (le printemps prochain) et l'équipement d'une usine expérimentale sur l'électrolyse à Varennes, près des bâtiments de l'Institut.

Mieux encore, si tout se déroule bien, le groupe Noranda ambitionne de construire près de l'aéroport international de Mirabel, une usine de démonstration sur la production en quantité industrielle de l'hydrogène liquide par électrolyse, à partir des résultats obtenus à l'usine expérimentale de Varennes.

Outre la propulsion des éventuels avions à hydrogène (dans lesquels Lockheed détient actuellement le leadership en pilotant le projet international), Jones voit plusieurs possibilités dans l'hydrogène, par exemple la production de produits chimiques actuellement dérivés du pétrole et du gaz naturel, de fertilisants (notamment pour la forêt) qui proviennent de la même source, d'ammoniac, etc. En d'autres mots, même si l'utilisation de l'hydrogène pour la propulsion des avions ne devait pas se concrétiser, l'hydrogène liquéfié pourrait servir à d'autres fins en attendant que l'in-

industrie de l'aéronautique emboîte inévitablement le pas.

Cinq ans d'efforts

Le développement de la nouvelle technologie pour la production d'hydrogène liquide n'est pas tout à fait récent. C'est en 1975 que le groupe Noranda décidait de la développer à partir de l'expertise électrochimique du laboratoire de Pointe-Claire, acquise par le biais de l'Affinerie canadienne de cuivre de Montréal, en électroraffinage du cuivre, et par la société Zino électrolytique canadienne de Valleyfield, en électroséparation du zinc.

Pendant ces cinq années, de concert avec le gouvernement fédéral, et la Electrolyser Corp. Ltd. (elle produit des électrolyseurs depuis 1920), le groupe Noranda a investi plusieurs millions dans la nouvelle technologie, qui sera maintenant mise à l'épreuve à l'usine expérimentale.

Selon Antoine Théorêt, de l'IREQ, les possibilités de l'usine expérimentale seront limitées à 0,6 megawatt jusqu'en 1983 puis portées à 1,2 megawatt jusqu'en 1985. Ce sera évidemment de la «p'tite bière» à côté de l'usine de démonstration, puisque cette dernière aura une capacité de 100 megawatts.

Comme vous pouvez le constater, les possibilités sont extraordinaires, d'autant plus que les deux matières premières requises pour la production d'hydrogène liquide par électrolyse, soit l'eau et l'électricité, se trouvent en abondance au Québec et, au surplus, elles sont renouvelables.

Pour le moment, le procédé est encore coûteux. Selon Laurent Amyot de l'École polytechnique, c'est du deux pour un au niveau des coûts de production. Si on compare l'hydrogène produit par électrolyse avec la même unité énergétique obtenue à partir du pétrole ou du gaz naturel, mais à leurs prix actuels. En revanche, devant la hausse des prix du pétrole et du gaz naturel — deux matières épuisables —, l'hydrogène liquide produit par électrolyse deviendra très compétitif dès le moment où on aura réussi, comme le dit si bien Théorêt, à produire plus d'hydrogène avec moins d'électricité.

Bien sûr, avant d'utiliser l'hydrogène liquide de manière courante, il faudra résoudre plusieurs problèmes techniques. Pour le moment, il est bon de savoir que la roue commence à tourner et que c'est le Québec qui l'a lancée.

UNE GRÈVE INUTILE, SELON JOHNSON

La CTCUM réclame une injonction

Le service de métro et d'autobus pourrait reprendre aujourd'hui à Montréal, le président de la CTCUM, Lawrence Hanigan, ayant annoncé hier

PAUL ROY

soir son intention de réclamer dès ce matin, en Cour supérieure, une injonction forçant le retour au travail des 3.600 chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro illégalement en grève depuis vendredi soir.

Mais il ne semblait pas être question que le service soit rétabli avant la rentrée au travail de ce matin. Donc le pouce est encore de rigueur.

Si tout rentre dans l'ordre dans le courant de la journée, les 500.000 usagers montréalais n'auront renoué que pour quelques jours avec l'interruption de leur service de transport en commun. Ils ont vécu des situations semblables en 67, 71, 75, 77 et 79.

Du côté syndical, hier soir, on affirmait avoir tenté à trois reprises au cours du week-end de rencontrer la partie patronale, qui n'aurait pas répondu à ces invitations.

Et les Montréalais qui ne s'étaient pas achetés une auto lors de la dernière grève en étaient quitte pour lever le pouce, s'engouffrer dans un taxi ou... rester chez eux.

La plupart des conversations des «pouceurs» tournaient autour de la grève. Comme lors des précédentes, on trouvait que «trop c'est trop», que «ça n'a plus de bons sens», etc.

Mais il y avait des exceptions. Comme ce réfugié angolais, qui en avait vu d'autres et qui était tout heureux de constater que le «stop» marchait bien à Montréal.

Hors de proportion

Les réactions ne venaient pas que des «pouceurs» cependant. Ainsi, hier après-midi, le ministre du Travail Pierre-Marc Johnson déclarait que la grève des chauffeurs et opérateurs n'avait aucun bon sens, «particulièrement si l'on tient compte des effets désastreux qu'elle a sur le million et demi de personnes privées d'un service qui leur revient de droit».

M. Johnson ajoutait qu'il considérait ce geste illégal comme tout à fait hors de proportion avec le tort causé à la population de Montréal. Le ministre invitait donc les grévistes à rentrer immédiatement au travail et à faire ainsi la preuve «qu'ils désirent vraiment une solution à ce qu'ils considèrent des problèmes, et non pas seulement un affrontement inutile qui se répercute inévitablement sur les

usagers du transport en commun».

Passant en revue les problèmes qui ont incité les syndiqués à débrayer, M. Johnson a expliqué pour chacun des cas le mécanisme qui peut être utilisé en lieu d'un arrêt de travail. Il s'est également montré étonné «que la direction de la CTCUM n'ait pas encore recouru aux divers moyens qui sont disponibles pour assurer la reprise des services auxquels la population a droit».

«Il faut profiter de cette occasion pour rentrer immédiatement au travail», a-t-il lancé à l'adresse des grévistes.

D'autres réactions provenaient du GAM (Groupe d'action municipale), dont le président Gaspard Fautoux proposait de remplacer le droit de grève par l'arbitrage obligatoire à la CTCUM, comme c'est déjà le cas pour les policiers et pompiers.

L'Aide aux sinistres émettait elle aussi un communiqué annonçant qu'elle tenterait d'assurer les services essentiels pour les plus démunis. Elle demandait en outre la collaboration de bénévoles pour aider au transport des handicapés. «Quand les travailleurs et les gouvernements n'assurent pas les services essentiels, à nous, citoyens, d'agir», concluait le communiqué.



Le ministre Johnson s'est dit étonné que la direction de la CTCUM n'ait pas réagi au cours du week-end.



Sixième grève en 13 ans...

Les 500.000 usagers du transport en commun de Montréal ont l'habitude des grèves.

Celle déclenchée vendredi soir, alors que la population s'efforçait de fêter l'Halloween convenablement, est la sixième à survenir depuis 13 ans.

En 1967, les chauffeurs d'autobus avaient débrayé le temps que Québec ne les oblige à rentrer au travail en votant une loi d'exception. C'était à la veille d'Expo 67.

Une autre grève d'autres groupes de syndiqués de la CTCUM éclate à l'été 1971. Une injonction est obtenue par l'employeur mais les syndiqués refusent de s'y soumettre. Des poursuites sont entamées qui se soldent, en 1978, par l'emprisonnement de trois leaders syndicaux. Le président, Jacques Beaudoin, passera 60 jours en prison.

Nouvelle grève en 1975. Les employés d'entretien débrayent 10 jours et rentrent au travail sous le coup de la loi 57.

Ils sortent à nouveau en 1977. Cette fois, la grève dure 17 jours. L'avant-dernière grève a été déclenchée le 11 octobre 1979 pour se terminer le 3 décembre. Enfin...

Deux morts au cours d'une fusillade

La police de la CUM poursuit toujours son enquête relativement à une fusillade qui a fait deux morts et blessé deux personnes gravement, samedi soir, dans un logement situé au 911 rue Sainte-Marguerite à Saint-Henri.

Selon une source, quatre personnes dont une jeune femme se trouvaient à l'intérieur du logement quand deux gunmen portant cagoules s'y présentèrent. Sans même leur adresser la parole, ils se mirent à tirer à bout portant, abattant du même coup, Micheline Cadieux, 26 ans, la locataire des lieux et Richard Beaudry, 27 ans, de Montréal, un récidiviste connu des policiers.

Claude Grenier, 28 ans et Steve Muryn, 37 ans, deux autres individus connus des policiers, ont pu s'en tirer de justesse. Ils reposent depuis à l'Hôpital Général de Montréal où leur état est jugé critique pour le moment.

Selon un policier qui s'est rendu sur les lieux après le double assassinat, au moins une douzaine de coups de feu ont été tirés par les deux hommes provenant d'un revolver de calibre .32 et possiblement d'une carabine tronçonnée de calibre .12.

Tôt, hier matin, les policiers retrouvaient l'arme de calibre .38 sur la rue Lacasse, tout près des lieux du drame.

Selon toute vraisemblance, il s'agirait d'un règlement de comptes en bonne et due forme. L'enquête est menée conjointement par les sergent-détectives Gerderblom et Sangolla du Bureau des enquêtes criminelles.

Cinq piétons au nombre des morts ce week-end

Les accidents ont fait neuf victimes au Québec, au cours du week-end; cinq piétons ont été renversés par des automobiles et quatre personnes ont péri dans des accidents de la route.

Vendredi, vers 19h 30, Rodrigue Lefebvre, 81 ans, de Danville, a été happé par une automobile alors qu'il circulait sur la route 116. Une demi-heure plus tard, deux autres piétons étaient renversés sur la route 138, près de Baie-Comeau. Les victimes sont Danny Savard, 14 ans, de Raguenaud et de Jean Gagnon, 17 ans, du même endroit.

Tôt, samedi matin, Yvon Grimard, 21 ans, de Sainte-Praxède, comté de Wolfe, perissait dans un accident d'auto sur la route 112 à Coleraine. Vers 00h 45, Jean-Guy Ayoite, 36 ans, de Notre-Dame-de-Ham, mourait

lors du capotage de son véhicule, sur la route 161, à Saint-Paul-de-Chester.

Vers 15h 45, Robert Beauchamp, 25 ans, de Saint-Gabriel-de-Brandon, perdait la vie dans une collision d'autos sur la rue Gagné à Saint-Justin. Vers 18h 30, Marcelle Bourbeau, âgée de 33 ans, de Beloeil, succombait à ses blessures, après avoir été renversée par une automobile à Saint-Mathieu-de-Beloeil. Quelques minutes plus tard, Pierrette Léger, 43 ans, de Sainte-Thérèse, perdait la vie dans une collision entre deux véhicules sur la route 158, à Sainte-Sophie.

Enfin, vers 20h 30, Benoît Cardin, 13 ans, de Sainte-Anne-de-Sorel, était happé par une automobile alors qu'il circulait au volant d'une bicyclette, sur le chemin du Moine à Sainte-Anne-de-Sorel.

«Miracle» pour l'Halloween

Une enfant, qui s'est développée non pas dans l'utérus de sa mère pendant les neuf mois de la grossesse, mais dans son ventre, est née le soir de l'Halloween et on lui a donné le nom de «Miracle» parce qu'elle a survécu à l'accouchement.

La fillette pèse huit livres et mesure 19 pouces. Les médecins

de l'hôpital St. Francis de Los Angeles, où elle est née, ont déclaré qu'ils ne s'attendaient pas à ce que l'enfant soit vivante à la naissance. L'obstétricien qui a fait la césarienne a déclaré, pour sa part, que c'était la première fois en 20 ans de pratique qu'il assistait à ce genre de naissance.

OUVRAGES INDISPENSABLES POUR MIEUX COMPRENDRE CEUX ET CELLES QUI DOIVENT FAIRE FACE, UN JOUR OU L'AUTRE, À LA DÉPRESSION, MALAISE DE LA SOCIÉTÉ ACTUELLE

LA NÉVROSE: MALADIE TROP PEU COMPRISE
LA NÉVROSE: CETTE GRANDE MISÈRE HUMAINE
LA NÉVROSE: REMPART DE LA MALADIE
NÉVROSE, CONSCIENCE, RELIGION
NÉVROSE ET OBSESSIONS
L'HOMME ET LE COMPLEXE NORMAL

Collection rédigée par
ANDRÉ LA RIVIÈRE

Psychothérapeute et psychanalyste consultant
(depuis trente ans)

LES ÉDITIONS PSYCHOLOGIQUES ENREGISTRÉ

423 ouest, boul. Saint-Joseph
Outremont, Québec.
H2V 2P3
270-2779

La série complète: \$45
Chaque volume: \$10

Photos en 1 heure

Nous offrons un service de 1 heure sur développement et impression de vos films photos couleurs

Réimpression de vos négatifs en 20 minutes.

Format 110-126-35 mm (C-41)

Apportez cette annonce pour un

RABAIS DE \$100

Offre valable jusqu'au 15 novembre. Limite de 1 rouleau par annonce.

Lozeau LTÉE

6229, Saint-Hubert
Montréal
274-6577

Le magasin d'équipement photographique le plus complet à Montréal

POURQUOI PAYER PLUS CHER?

DU MANUFACTURIER AU CONSOMMATEUR

Porte isolée 2 po. 3 rainures verre trempé couleurs \$1550

Contre-fenêtre sur mesure jusqu'à 60 po \$40⁹⁵

revêtements de maison à la boîte blanc 9.2 m \$65 du carré

NOUVEAU Fenêtre coulissante à triple vitrage

ORTE PATIO 4 panneaux ou thermos à partir de \$400

J.L. Aluminium inc.
1203 ouest, bou. Curé-Pointier — Longueuil
677-3023 521-4745

Distributeur B.L.J.
10789 BOUL. PIE IX, MTL-NORD
321-0320 321-1030

LA NÉVROSE: MALADIE TROP PEU COMPRISE
LA NÉVROSE: CETTE GRANDE MISÈRE HUMAINE
LA NÉVROSE: REMPART DE LA MALADIE
NÉVROSE, CONSCIENCE, RELIGION
NÉVROSE ET OBSESSIONS
L'HOMME ET LE COMPLEXE NORMAL

Collection rédigée par
ANDRÉ LA RIVIÈRE

Psychothérapeute et psychanalyste consultant
(depuis trente ans)

LES ÉDITIONS PSYCHOLOGIQUES ENREGISTRÉ

423 ouest, boul. Saint-Joseph
Outremont, Québec.
H2V 2P3
270-2779

La série complète: \$45
Chaque volume: \$10

• Prescriptions d'ophtalmologiste
• Yeux artificiels
• Lentilles progressives

• Prescriptions d'optométriste
• Lentilles cornéennes souples ou rigides

Visite à domicile sur demande

J. A. Racette Inc.

Opticien d'ordonnances
6528, rue SAINT DENIS, MONTRÉAL, QUÉ. H2S 2R9

Succursale: LAVAL OUEST
4183, Boul. Ste-Rose
(coin Boul. Sauve) 627-2648

274-5623

BUREAU FERME TOUS LES LUNDIS

Dépôts garantis

131/4

UN CHOIX JUDICIEUX

• 5 ans
• Intérêts payés annuellement
• Dépôt initial minimum: 1 000 \$

Pour plus d'informations sur notre gamme de dépôts, venez ou téléphonez.

MONTRÉAL
Complexe Desjardins
281-8840
De l'extérieur, sans frais:
1-800-361-6840, poste 8840.

LAVAL
Place Val des Arbres:
668-5223
De l'extérieur, sans frais:
1-800-361-3803.

Fiducie du Québec

Taux sujet à changement sans préavis
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

desjardins

LOTTERIE

Gros lot de 250 000 \$

375621 250 000 \$

75621 2 500 \$

5621 250 \$

621 50 \$

LOTS

Tirage: 315

Gros lots de 25 000 \$

048946
999565
478259

Numéros non décomposables

Les billets gagnants de 250 \$ et 50 \$ sont encaissables à toute succursale de la Banque Nationale

NUMÉROS MOBILES GAGNANTS

Numéro tiré 59868
2 FAÇONS DE GAGNER 2 500 \$

5 9 8 6 8 X
X 5 9 8 6 8

Numéro tiré 9174
3 FAÇONS DE GAGNER 250 \$

9 1 7 4 X X
X 9 1 7 4 X
X X 9 1 7 4

Numéro tiré 487
4 FAÇONS DE GAGNER 50 \$

4 8 7 X X X
X 4 8 7 X X
X X 4 8 7 X
X X X 4 8 7

IMMIGRATION LE POINT

Malgré la mesure spéciale, 600 Haïtiens sont encore menacés de déportation

SUITE DE LA PAGE A 1

HAÏTIENS

worthy, mais sur la proposition de son homologue québécois, M. Jacques Couture. Conformément à l'accord Canada - Québec (dit Couture-Cullen) sur l'immigration, en vigueur depuis avril 1979, le Canada admettra les «illégaux» indépendants — c'est-à-dire ceux qui ne peuvent être parrainés — sélectionnés par le Québec, à condition qu'ils satisfassent aux exigences de la loi fédérale sur l'immigration en matière de santé et de sécurité.

Le déroulement du processus

Mme Andrée Carrier, responsable de l'équipe des fonctionnaires québécois, explique comment se déroule le processus :

«Nous vérifions d'abord si les personnes qui se présentent sont admissibles. Il n'y a que deux critères: 1) être de citoyenneté haïtienne; 2) être arrivé au Québec avant le 24 juin dernier et y être resté jusqu'au 24 septembre sans statut régulier. L'intéressé admis reçoit un certificat de sélection du Québec. Ensuite, nous lui arrangeons un rendez-vous avec l'Immigration fédérale. Le délai est d'environ deux semai-

nes. Lors de cette entrevue, le candidat à la régularisation remplit trois formulaires de résidence permanente au Canada. Il doit indiquer son lieu de résidence actuel et répondre à des questions sur sa famille, son travail, ses études. Après vérification des réponses, l'Immigration fédérale remet à l'intéressé un formulaire pour subir un examen médical. Si les résultats sont bons, le «clandestin» retourne à l'Immigration fédérale, une semaine suivant l'examen. On lui remet alors un «permis de ministre» qui lui donne droit de travailler, de sortir du Canada et d'y revenir, de faire une demande d'inscription à la Régie d'assurance-maladie du Québec.»

Ce permis permettra plus tard à son titulaire d'obtenir la résidence permanente au Canada, s'il n'a pas de «dossier criminel», et de bénéficier de l'aide sociale, des cours de perfectionnement de la Commission fédérale de l'emploi et de l'immigration et des cours des COFI.

«Nous faisons plus de 40 entrevues par jour, explique Mme Carrier. Les gens qui se présentent appartiennent à diverses catégories d'âges, mais il y a plus de jeunes. Il y a aussi plus d'hommes que de femmes. Certains sont encore craintifs. Ils se demandent si cette opération

n'est pas un piège. Nous les rassurons.»

En général, les organisations haïtiennes de Montréal, où vivent plus de 90 pour cent des 25,000 à 30,000 immigrants venus d'Haïti depuis une quinzaine d'années, sont satisfaites du déroulement de l'opération. Il y a cependant un gros «mais». La mesure spéciale ne s'applique, comme on l'a vu, qu'aux ressortissants haïtiens arrivés au Québec avant le 24 juin et dont le statut était irrégulier au 24 septembre.

Ceux qui sont entrés avant le 24 juin et qui détenaient un statut de touriste, de travailleur temporaire et d'étudiant ne peuvent rester au Québec à l'expiration de l'autorisation de séjour qui leur a été délivrée. On évalue leur nombre à quelques centaines. Beaucoup ne veulent pas rentrer en Haïti, où la répression s'est accrue ces dernières semaines. «On devrait reconnaître à ces gens le droit d'invoquer une situation de détresse pour rester ici», souligne M. Dejean.

Une lueur d'espoir

Une lueur d'espoir apparaît à l'horizon. Le ministre Couture vient d'assurer que des fonctionnaires de son ministère sont en contact avec leurs homologues fédéraux pour tenter de rendre

admissibles à la mesure spéciale les «illégaux» qui sont arrivés avant le 24 septembre. Ils seraient plus de 600, en supposant qu'un quart des quelque 200 passagers qui étaient à bord des vols d'Air Canada entre Port-au-Prince et Mirabel, au cours de cette période, sont demeurés clandestinement au Québec.

Il faut aussi tenir compte des «clandestins» qui sont débarqués entre le 24 septembre et le 1er octobre. Depuis cette dernière date, le flot des «illégaux» s'est tari, semble-t-il, car tout Haïtien qui veut venir au Québec doit se munir au préalable d'un visa délivré par l'ambassade du Canada à Port-au-Prince.

Cette obligation est loin de faire l'unanimité dans les milieux haïtiens de Montréal. Il est de même d'une autre mesure spéciale par laquelle Ottawa a accepté d'accueillir un maximum de 300 Haïtiens dans le cadre du programme de réunification des familles. Il s'agit de réfugiés qui se trouvent notamment en Floride, en Amérique centrale et aux Antilles. Des pressions sont exercées sur l'Immigration fédérale et québécoise pour que ce plafond de 300 soit relevé, étant donné que l'on compte, dit-on, quelque 7,000 familles haïtiennes ici.

Il y a un point sur lequel les dirigeants des organisations haïtiennes sont parfaitement d'accord. Si appréciables soient-elles, les mesures spéciales des gouvernements canadien et québécois n'élimineront pas les causes de l'exode de leurs compatriotes: cette tragédie, répétée, découle d'un régime qui maintient la population dans le sous-développement et l'oppression et ne pourrait subsister sans l'aide des pays occidentaux — dont le Canada.

La «chasse aux illégaux»: on met la pédale douce

La «chasse aux illégaux» n'a pas cessé depuis le début de l'opération «Régularisation», mais elle s'est nettement atténuée, selon les témoignages de représentants d'organisations haïtiennes de Montréal.

Les statistiques fournies par l'Immigration fédérale corroborent ces témoignages. Par exem-

plu, le nombre de personnes d'origine haïtienne qui ont séjourné — comme on dit — au Centre de détention de Dorval, aménagé dans l'hôtel «La Seigneurie», a été de 69 entre le 24 et le 30 septembre et de trois seulement entre le 1er et le 23 octobre.

PIERRE SAINT-GERMAIN

Des agents de l'Immigration fédérale ont par ailleurs procédé à des arrestations lors de descentes sur le lieu de travail et au domicile de suspects. L'une de ces descentes s'est déroulée il y a quelques jours. La veille même de l'annonce des mesures spéciales, un raid avait eu lieu à l'usine Dietrex, à Saint-Laurent. Selon l'Immigration fédérale, deux personnes ont été arrêtées, puis relâchées «compte tenu de la situation».

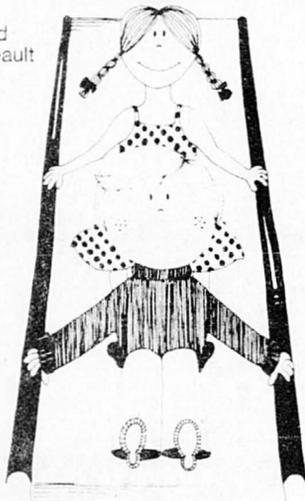
Dans les milieux informés, on souligne que ces actions répressives ont été mal accueillies par des hauts fonctionnaires fédéraux, qui auraient demandé aux autorités de mettre la pédale douce pendant la mise en application des mesures spéciales. D'autre part, on fait observer que la plupart des personnes arrêtées ont été relâchées à la suite d'interventions d'organisations haïtiennes.

Aujourd'hui, la situation n'est donc pas comparable à celle qui existait avant le 24 septembre. A cette époque, des dizaines de passagers des vols d'Air Canada en provenance de Port-au-Prince étaient parfois conduits au Centre de détention de Dorval, en pleine nuit. Ils attendaient de longues heures pour subir l'interrogatoire des agents de l'Immigration et ne pouvaient pas communiquer avec les proches qui les attendaient.

On fait en outre remarquer que des personnes craignant d'être déportées ont récemment obtenu l'autorisation de séjour. C'est le cas notamment de Moïse, Iris et Marie-Marzela Innocent. Il s'agit du frère et des deux sœurs de Pierre-Fils Innocent, le jeune Haïtien qui, selon l'Organisation de lutte pour les droits des immigrants, «s'est suicidé en juin dernier par suite des trop fortes pressions exercées sur lui par l'Immigration».

L'enfant et les jouets

par Armand Daigneault



LEÇON 11 L'enfant et la lecture

I - L'enfant et la lecture

Nos enfants ne lisent pas? Oui et non. Il y en a qui lisent beaucoup et d'autres pas du tout; il y en a certains qui commencent à lire dès la deuxième année de l'élémentaire, d'autres à douze ans, d'autres jamais.

Pourquoi? C'est à cause des parents... et de l'école. Une famille où le téléviseur est ouvert dès 8 h 00 et où entre un livre par année ne risque pas de développer le goût de la lecture chez l'enfant. On apprend à lire comme on apprend à se servir d'un outil: par entraînement. Et les parents sont au premier chef responsables de cet entraînement.

On ne met pas un livre entre les mains d'un enfant en lui disant: «Tiens, lis ça!» Il faut évidemment commencer par lui faire la lecture quand il est tout petit, vers deux ans: il n'est pas nécessaire que vous ayez de grands talents de lecteur pour que l'enfant vous écoute. Il suffit que vous lui lisiez quelque chose qui est à sa portée et avec des images. Si jusqu'à l'âge de six ou sept ans votre enfant apprend à apprivoiser quelques livres par votre intermédiaire, la partie est gagnée: il lira toute sa vie. Il saura occuper ses jours de pluie, il apprendra une foule de choses que l'école ou vous-même n'avez pas le temps de lui apprendre et il aura pour la vie un compagnon immédiatement accessible dans ses moments de détente ou de solitude. Et peut-être même, on voit le cas fréquemment, écrira-t-il mieux à l'école... et plus tard.

Et qu'on ne vienne pas dire qu'il n'existe pas de livres pour enfants. Il en existe une quantité inouïe! Mais ils ne se vendent pas aux rayons des jouets faciles et des gadgets. Il faut aller dans un autre magasin, chez le libraire. Faites l'expérience: amenez votre enfant chez le libraire au rayon des livres pour enfant. Vous serez étonné de sa réaction!

Les livres coûtent chers? Pas très: à peu près le prix d'un mauvais film au cinéma! Et puis, vous pouvez toujours vous approvisionner à la bibliothèque municipale: après tout, c'est vous qui les avez payés ces livres par vos taxes! Vous y avez droit, non? Votre enfant aussi, vous savez. Saviez-vous qu'un bibliothécaire dérangé par des emprunteurs de livres est un bibliothécaire heureux. Soyez gentils: donnez de l'ouvrage à votre...

Qu'est-ce que ça lit un enfant? Voici la chose en quelques mots et un tableau.

Goûts	
18 mois	L'enfant apprend à regarder, distraitement il va sans dire, les images d'un livre et à en tourner les pages.

Âge	Goûts
2 ans	Il devient attentif aux images, aux dessins. Il aime feuilleter un catalogue. Il écoute les très courtes histoires supportées par des illustrations.
2 1/2 ans	Il regardera seul un livre de contes illustrés. Il écoute les histoires ou brefs contes mettant en scène les animaux.
3 ans	Il peut être attentif plus longtemps. Il aime les histoires mettant en scène des gens et des animaux. Il aime qu'on lui relise maintes et maintes fois la même histoire. Il se plaît à expliquer les images d'un livre.
4 ans	C'est l'âge des contes folichons, exagérés, sans queue ni tête où se mêlent la magie, le mystère, les coups de théâtre, les personnages humoristiques. L'action l'emporte sur le sens ou sur le véridique.
5 ans	L'âge béni où on peut faire la lecture à un enfant, sans avoir peur de le saturer: histoires d'animaux, de vacances, de gens en situations de tous les jours et d'aventures. Il commence à déchiffrer le sens de certaines bandes dessinées.
6 ans	Il connaît déjà par coeur certaines histoires lues et relues: il veut quand même se les faire lire. Il aime se faire raconter des histoires dans lesquelles il est un des personnages. Il commence à être très sensible au sort réservé aux personnages dans un récit. Il accueille avec intérêt les histoires inachevées qui se continuent le lendemain.
7 ans	C'est l'âge où on devient lecteur autonome. Tout y passe: livres sur les enfants, les animaux, la nature; contes de fées, légendes, poésie. L'enfant aime aller à la bibliothèque se choisir un ou plusieurs livres.
8 ans	La littérature classique pour enfants convient à cet âge: Alice au pays des merveilles, les Contes de Perrault, Mary Poppins, etc. Les récits de voyages, les peuples lointains ou anciens, les récits humoristiques, certains livres pour adultes, tout commence à l'intéresser. Il recherche la nouveauté, le dépaysement.
9 et 10 ans	Il n'est pas rare de voir un enfant de cet âge passer à travers des collections complètes comme: Alice, Signes de piste, La Comtesse de Ségur, etc. Les grandes séries télévisées faciles seront lues dans le texte après avoir été vues sur le petit écran, par exemple La petite maison dans la prairie. Quelques lectures «sérieuses», du Jules Verne par exemple, du Yves Thériault.
11 et 12 ans	Transition et choix difficiles: la littérature enfantine est «trop bébé» et la littérature pour adultes est trop compliquée. Ce sont les bons récits d'aventures riches en rebondissements qui sont encore les meilleures lectures de cet âge. A ces livres s'ajoutent les livres savants: la géographie, les peuples, les animaux, la nature, les avions, les autos, les hobbies culturels, etc. La lecture demeure un délassement mais devient aussi une façon de satisfaire sa curiosité intellectuelle.

II - Quelques références

Au Québec, c'est en 1923 que commence l'histoire de la littérature destinée à la jeunesse avec la parution de *Les aventures de Perrine et de Charlot* (M.-P. Daveluy). Jusqu'en 1954, cette littérature vivote: quelques rares titres dans un style adapté plutôt aux adultes. L'âge d'or se situe entre 1955 et 1964, suivi d'un déclin jusqu'en 1971. Nous sommes depuis en plein renouveau. Depuis donc cinquante ans, c'est environ 1 500 titres qui ont été publiés.

En Europe francophone et en France en particulier, la littérature pour enfants existe depuis deux ou trois siècles. Actuellement, c'est au rythme de 1 500 titres par année que sont publiés les ouvrages destinés à la jeunesse.

Il n'est donc pas question pour nous ici d'offrir un choix de titres. Ils sont trop nombreux.

Tous les libraires offrent les grandes collections: les albums du Père Castor, Enfantine, Bibliothèque Amitié, Bibliothèque Verte, Folio-Junior, etc. Les éditeurs sont connus: Casterman, Hatier, Nathan, Flammarion, Hachette, Le Deux Coqs d'or, Laffont, Gallimard, etc.

Vous n'avez que l'embarras du choix.

Pour vous aider à faire un choix, il existe certains outils

Au Québec, Communication-Jeunesse (445, Saint-François-Xavier, Montréal, 844-5939) a publié un excellent petit catalogue descriptif des 100 meilleurs titres de la littérature québécoise destinée aux enfants. Ces titres sont groupés selon l'âge du lecteur (de trois ans à douze ans) et selon les genres (albums, romans, contes et légendes, etc.). Le bref résumé qui accompagne chaque titre donne une bonne idée du contenu de l'ouvrage. On y trouve des auteurs très ou peu

connus (Anfousse, Major, Pomminville, Tringle) et des éditeurs qui sont connus par ailleurs (Héritage, La Courte Echelle, Leméac, Paulines). Nous en avons tiré 73 titres à la leçon suivante.

Nous n'hésitons pas à dire que le livre québécois pour enfants, s'il n'est pas nombreux par rapport à ce qui se fait en France, est d'une qualité et de texte comparable.

Les parents et éducateurs désireux de se tenir au courant des parutions dans ce domaine ou qui veulent lire sur le sujet, peuvent s'abonner à la revue québécoise *Lurelu* (445, Saint-François-Xavier, Montréal) qui en est à sa troisième année d'excellent travail.

Pour ce qui est de l'édition française, il y a un ouvrage d'accès facile, rempli de titres bien catégorisés (âges, genres, éditeurs, etc.) et assez récent: J. Despinette, *Enfants d'aujourd'hui, Livres d'aujourd'hui*, Paris, Casterman/Poche, 1972.

III - Les revues pour enfant

Les adultes aiment recevoir du courrier. Les enfants aussi: recevoir chaque mois une ou deux revues est tout un plaisir que l'enfant attend avec impatience. Faites-en l'expérience. Peut-être que le goût de la lecture viendra...

C'est évidemment en France, en Belgique et en Suisse que sont publiées les plus connues des revues pour enfants.

- On trouve :
- Le journal de Nounours*
 - Le journal de Babar*
 - Le journal de Bouidoulou*
 - Pomme d'Api*
 - Le journal de Kiri le clown*
 - Pies ou Magazine*
 - Okapi*
 - Le journal de Mickey*
 - Lisette*
 - Pif Gadget*
 - Tintin*
 - Spirou*

La plupart de ces journaux ou revues sont vendus au Québec dans les kiosques à journaux.

Au Québec, l'édition du samedi de nos grands quotidiens offre un supplément illustré destiné aux enfants et aux adultes: bandes dessinées, jeux, bricolages. Pour ce qui est des revues, il faut mentionner deux publications québécoises d'excellente qualité:

Tomakac Vidéo-Press

S'abonner à ces revues (québécoises ou européennes) est chose facile; il suffit de s'adresser à:

Périodica Inc.
7045, avenue du Parc
Montréal, Québec H3N 1X8 Téléphone: 274-5468

IV - Les conclusions d'une enquête

Dans le domaine de la lecture, les enfants comme les adultes d'ailleurs, ont des goûts précis que les parents à la recherche d'un livre pour leur enfant ne connaissent pas toujours.

Pas plus qu'on ne doit acheter à son enfant n'importe quel jouet, on ne doit acheter n'importe quel livre. Bien connaître les goûts et les intérêts de son enfant est un bon moyen de faire un meilleur choix.

Mais il existe des caractéristiques communes à tous les enfants-lecteurs. C'est ce que nous montre une enquête faite en 1963 auprès de 5 000 enfants de France dont les résultats sont fournis dans H. Clément, *Les livres qu'ils aiment*, Paris, Éditions de l'École, 1966. Voici les grandes conclusions de cette enquête sous forme d'énoncés que nous ne pouvons discuter ici.

- Les filles s'intéressent à un plus petit nombre de sujets que les garçons. Elles lisent volontiers les livres dont les héros sont des garçons.
- Les garçons dédaignent les livres dont les personnages principaux sont des filles. Les romans d'aventures reçoivent leur préférence.
- Les aventures et les biographies ne sont pratiquement pas lues avant douze ans.
- Le milieu social, l'école ont peu d'influence sur le goût des enfants.
- Les classiques sont encore très aimés.
- Les «séries» ont un succès considérable.

- Deux genres sont particulièrement appréciés:
 - les romans à caractère émouvant et psychologique
 - les aventures policières, d'espionnage ou à énigmes
- Les descriptions longues et détaillées ne sont pas appréciées: il faut de l'action!
- Les personnages les plus aimés sont les plus estimables: justes, généreux, bons.
- Les sentiments qui viennent du coeur sont les mieux accueillis: joie, peine, amour, bonté...
- Le mystère et le suspense sont très appréciés.
- Rien n'intéresse plus un enfant dans un livre que d'y retrouver ses propres impressions, sentiments, émotions.
- Les ouvrages qui cherchent à instruire sans distraire ne sont pas du tout appréciés.
- Les contes sont peu appréciés: il faut du merveilleux et de l'aventure.
- L'humour à peu de prise sur les enfants.
- L'histoire vécue plaît aux plus grands.
- Un beau décor de nature augmente le plaisir.
- Les animaux ne plaisent pas à tous les enfants.
- Le style le plus aimé: vocabulaire concret, explications précises, images parlantes.
- Les enfants veulent connaître la vie, c'est-à-dire ses joies, ses peines, ses amours, ses querelles et les valeurs qui la justifient.
- Les exemples moraux et religieux ne leur répugnent pas.

Exercice

Consigne
Les parents répondent séparément aux questions et comparent leurs réponses.

- Nom de l'enfant: _____
- Diriez-vous que votre enfant lit
 - beaucoup?
 - assez?
 - pas du tout?
 - Qu'a-t-il lu récemment?
 - des bandes dessinées
 - un récit d'aventures
 - une revue de son âge
 - autre
 - Est-il abonné à la bibliothèque municipale?
 - oui
 - non
 - S'y rend-il régulièrement?
 - oui
 - non
 - Est-il allé acheter un livre chez un libraire depuis un mois?
 - oui
 - non
 - Possède-t-il sa «bibliothèque»?
 - oui
 - non
 - Quand il était plus jeune, s'il y a lieu, — écoutait-il des disques pour enfants?
 - oui
 - non
 - lui faisiez-vous régulièrement la lecture?
 - oui
 - non
 - lui avez-vous acheté des livres (ou en a-t-il reçus)?
 - oui
 - non
 - Combien d'heures consacrait-il à la lecture chaque semaine?
 - de 0 à 2 heures
 - de 3 à 5 heures
 - 5 heures et plus
 - Pourquoi, d'après vous, — aime-t-il la lecture?
 - il n'est pas doué pour les sports
 - il a appris ça à l'école
 - ses parents lisent beaucoup
 - je ne sais pas
 - aime-t-il pas la lecture?
 - il lit trop lentement
 - il n'y a pas de livres à la maison
 - pas le temps (trop de sports, trop d'amis, etc.)
 - je ne sais pas
 - D'après vous, — est-il plus important de lire que de regarder la télévision?
 - oui
 - non
 - lequel de vos enfants
 - lit trop?
 - ne lit pas assez?
 - est-ce à l'école plutôt qu'aux parents que revient la tâche de faire lire les enfants?
 - à l'école
 - aux parents
 - que pourriez-vous faire pour améliorer la situation?

La prochaine leçon: Un choix de livres

Cours présenté par le
collège marie-victorin
en collaboration avec le journal
la presse

PRODUITS CHIMIQUES DÉVERSÉS DANS LA RICHELIEU L'eau à nouveau potable aujourd'hui à Chambly, Marieville et Richelieu

■ C'est vraisemblablement ce matin que les résidents de Chambly, Richelieu et Marieville pourront recommencer à boire de l'eau de leurs robinets.

À 8h, samedi matin, le ministre de l'Environnement demandait aux responsables de l'usine de filtration de Chambly de cesser de fournir de l'eau aux citoyens à la suite d'un déversement de produits chimiques dans la rivière Richelieu. Le service était rétabli en fin d'après-midi, mais on demandait aux citoyens concernés de ne pas boire ni utiliser l'eau pour la préparation des aliments, craignant que l'interruption de huit heures ait entraîné le développement de bactéries dans le système d'aqueduc.

On devait effectuer de nouveaux tests ce matin.

En attendant, on a fait la queue tout le week-end au poste de pompiers de Chambly, où une équipe d'une vingtaine de personnes fournissait de l'eau potable à ceux qui en demandaient.

Vendredi après-midi, les responsables de l'usine de produits chimiques Cyanamid Canada Inc., située à Saint-Jean, ont fait part au ministre qu'une quantité d'environ 500 gallons de produits chimiques, de la famille des aldéhydes, avaient été déversés dans la rivière Richelieu, en aval de la prise d'eau potable de Saint-Jean.

Il n'y avait donc aucun danger pour les citoyens de cette ville, mais samedi, on constatait une

concentration de produits chimiques de 0.6 milligrammes par litre d'eau à l'usine de filtration de Chambly. Lorsque la concentration de ces produits chimiques dépasse 1.0 milligramme par litre d'eau, cette eau devient dangereuse à consommer.

Des tests ont plus tard été effectués à Otterburn Park, mais à cet endroit, les produits chimiques auraient été suffisamment dilués pour qu'il n'y ait aucun danger.

LES RUES DE MONTRÉAL

HÉLÈNE-BOULLÉ,
place (1956)

Evidemment en l'honneur d'Hélène Boullé (1598 - 1654) qui avait épousé à l'âge de 12 ans Samuel de Champlain, de 31 ans son aîné. A la mort de ce dernier, elle devient religieuse sous le nom de Soeur Saint-Augustin et fonde le couvent des Ursulines de Meaux, en France. Elle n'était demeurée au Canada que de 1620 à 1624. Place en fer à cheval à partir de Gouin, à l'est de l'auto-route des Laurentides.

HECTOR, avenue (1912)

En souvenir d'Hector Vinet, qui était propriétaire des terrains en bordure de cette voie jadis connue sous le nom de **Saint-Hector**. Axe nord-sud par Sherbrooke, tout juste avant la limite de Montréal-Est.

HÉLÈNE-DE-CHAMPLAIN,
parc (1966)

Samuel de Champlain fut le premier explorateur à mentionner l'île Sainte-Hélène dans son journal de bord à la suite d'un séjour à Montréal en 1611. L'inscription se lit comme suit: «Au milieu du fleuve, il y a une île d'environ trois quarts de lieue de circuit, capable d'y bâtir une bonne et forte ville, et nous l'avons nommée l'île Sainte-Hélène».

Comme nous l'avons vu hier, l'île tire son nom de la sainte patronne de son épouse Hélène Boullé. Quant au parc, il couvre la superficie initiale de 123 acres de l'île Sainte-Hélène, avant qu'elle ne soit agrandie en vue de l'Expo 67.

Cours de Cuisine des Fêtes

par Henri Bernard
RÉCEPTION COCKTAIL
REPAS DE NOËL
RÉVEILLON
1 par semaine,
du 25 novembre au 10 décembre

RENSEIGNEMENTS
843-6481

Institut Culinair
Henri Bernard
Permis d'enseignement
de culture personnelle
2015 de la Montagne
Suite 610, Mtl. H3G 1Z9



photo Pierre Côté, LA PRESSE
M. Claude Monette, de Richelieu, a dû comme bien d'autres citoyens aller s'approvisionner en eau potable au poste de pompiers de Chambly, ce week-end.

AVIS AUX PETITES ENTREPRISES ET AUX MOINS PETITES

L'argent ne fait pas toujours votre bonheur.

La Banque Fédérale de Développement a pour seul rôle de favoriser l'établissement ou le développement de votre entreprise. Et nous savons que l'argent ne suffit pas toujours. Il faut aussi le savoir-faire.

La gestion. Malgré de saines finances, votre entreprise peut avoir de sérieux problèmes de gestion de stocks, de comptabilité ou de promotion. Quels qu'ils soient, La Banque Fédérale de Développement peut vous aider à les résoudre. En effet, dans le cadre de notre service CASE (consultation au service des entreprises), nous mettons à votre disposition plus de 2 000 conseillers, gens d'affaires avertis à la retraite. Pour un coût minime, l'un d'eux vous aidera à identifier vos problèmes et à y apporter des solutions. D'autre part, pour vous aider à développer vos compétences en gestion, notre centre de formation vous offre des conférences et des cours spécialisés qui peuvent s'étendre sur 30 minutes comme sur 30 heures. Enfin, chacune de nos succursales met à votre service une bibliothèque chargée de renseignements sur les divers aspects

de la gestion ainsi que sur les différents programmes provinciaux et fédéraux d'aide aux entreprises. Ces services vous sont offerts que vous soyez emprunteur ou non. Servez-vous-en donc!

L'argent. Par contre, si c'est de l'argent qu'il vous faut, nous sommes prêts à vous financer des montants allant de quelques milliers à quelques centaines de milliers de dollars ou plus, et cela en un temps record! Ce financement se fait à des taux d'intérêt fixes ou flottants et se présente sous forme de prêt, de cautionnement, de participation au capital-action ou toute combinaison qui vous conviendrait mieux. Si il vous vient une bonne idée qui paraît risquée aux autres, dites-vous bien que c'est là que vous commencez à nous intéresser. Nous possédons plus de 100 succursales au Canada dont 20 au Québec. Venez nous voir. Nous vous aiderons à percer.



LA BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT

Pour obtenir plus de renseignements, adressez-vous au: Bureau régional, 800, Square Victoria, Bureau 4600, Montréal H4Z 1C8 (514) 283-3657 ou à l'une de nos succursales.

SERVICE DE RÉNOVATION MÉTROPOLITAIN

VOUS AIDERA À RÉAMÉNAGER VOTRE SALLE DE BAIN

Nos décorateurs vous montreront comment rajeunir ou réaménager et rendre votre salle de bain plus fonctionnelle.

- COCHEZ CE QUI VOUS INTERESSE
- Agrandissement
 - Grenier
 - Lucarne
 - Sous-sol
 - Salle de jeu
 - Salle de bain
 - Bibliothèque
 - Bureau
 - Toit
 - Cuisine
 - Travaux de menuiserie
 - Autres travaux

NOTRE GARANTIE
Nos 22 ans d'expérience en rénovation et notre solvabilité financière sont vos meilleures garanties.

SERVICE DE RÉNOVATION MÉTROPOLITAIN

4058 ouest, rue Jean-Talton VENEZ VISITER
La plus grande salle de montre au Québec

Heures d'ouverture:
LUNDI, MARDI, MERCREDI... de 9h à 17h
JEUDI et VENDREDI... de 9h à 20h
SAMEDI... de 9h à 16h
DIMANCHE... de 11h à 17h

CONSULTATION GRATUITE À DOMICILE 482-0600

6/36
GROS LOT
APPROXIMATIF - VENDREDI
\$201,000.
LOTS BONIS
lingots d'or
ou 10 000\$ minimum
(numéros non-décomposables)

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

2	7	8	20	21	34
6 SUR 6	1	168,126.00			
5 SUR 6	118	1,282.30			
4 SUR 6	5363	78.30			
5 SUR 6+	0	100,876.00			

N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6+
16
VENTES TOTALES: \$1,751,316.

TIRAGE: TIRAGE: 131
31 oct. 1980

NUMÉRO COMPLET	NUMÉRO	POSSIBILITÉ DE
425359	5	GAGNANTS DE 50 000\$
5 CHIFFRES 25359	35	GAGNANTS DE 5 000\$
4 CHIFFRES 5359	360	GAGNANTS DE 250\$
3 CHIFFRES 359	3600	GAGNANTS DE 50\$
2 CHIFFRES 59	36000	GAGNANTS DE 5\$

LES BILLETS GAGNANTS DE 250\$ ET 50\$ DE LA MINI SONT ENCAISSABLES À TOUTE SUCCURSALE DE LA BANQUE NATIONALE.

872A073	012C099	359B487	832D425	775B392
936A565	962B314	604D974	145D201	749D906

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

FERNAND ROY
vice-président exécutif

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DOUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

La «transparence budgétaire» est essentielle

Rien ne touche aussi directement les citoyens que les budgets de leurs gouvernements, fédéral et provincial. C'est pourquoi les budgets sont à peu près les seuls actes de gouvernement qui soulèvent l'intérêt général. Même les gens qui se fichent habituellement de la politique, y compris la pègre, veulent connaître le contenu des budgets à cause des répercussions de ceux-ci sur leurs revenus et leurs affaires. Si l'on considère en outre qu'il est de la plus élémentaire démocratie de dire clairement aux contribuables la quantité et la destination de l'argent qu'on vient chercher dans leurs poches, il est évident que les budgets doivent être les pièces de législation les plus «transparentes» qui soient.

Malheureusement c'est de plus en plus le contraire qui se produit. Depuis déjà longtemps les budgets à tous les niveaux de gouvernement sont des tours de prestidigitation

dans lesquels on remet d'une main aux badauds, en l'occurrence les contribuables, quelques billets de banque de tous ceux qu'on leur a subtilisés de l'autre main. Le budget MacEachen de la semaine dernière illustre cette triste réalité. Un grand spécialiste de la prestidigitation budgétaire, le ministre québécois des Finances M. Parizeau, a admis publiquement que le budget MacEachen était si compliqué qu'il fallait l'analyser avec un ordinateur. Il n'est donc pas étonnant qu'un grand nombre d'individus et d'entreprises manifestent leur satisfaction à l'égard de ce budget, pourtant très impitoyable pour les contribuables.

Les citoyens oublient trop que même si l'impôt sur leurs revenus n'est pas haussé puisque l'indexation a été maintenue et que le taux d'imposition n'a pas été augmenté, la somme totale de leurs impôts, directs et indirects, sera notablement plus

élevée. Les taxes de toutes sortes qui constituent les impôts indirects, sont en réalité plus importantes que l'impôt sur leurs revenus. Celui-ci en effet ne compte, par exemple, dans l'exercice financier de 1979-1980 que pour \$16.3 milliards sur les \$40.1 milliards des revenus du fédéral. En d'autres termes, si l'on tient compte du fait que l'immense majorité des taxes sont refilées aux consommateurs sous une forme ou une autre, on peut dire que la plupart des contribuables paient deux fois plus d'impôts que le laisse croire l'impôt direct sur leurs revenus.

Il y a en outre une technique de dissimulation de plus en plus utilisée par les ministres des Finances: la taxe ad valorem. Au lieu d'imposer un montant fixe à un produit, on impose un taux fixe au prix du produit. A chaque fois que le producteur ou le commerçant hausse le prix de son produit la taxe est automati-

quement haussée. Le gouvernement fait ainsi d'une pierre deux coups: sa taxe lui rapporte plus sans avoir à la hausser chaque fois et l'odieux de cette hausse de taxe est reporté sur le producteur ou le commerçant. M. Parizeau dans son dernier budget s'est servi de cette technique pour la taxe provinciale sur le litre d'essence. Les gouvernements peuvent ainsi affirmer d'un budget à l'autre qu'ils n'ont pas haussé les taxes qui frappent un grand nombre de produits.

Dans le budget MacEachen les revenus du fédéral passeront, selon le ministre, de \$40.1 milliards (1979-80) à \$45.2 milliards pour 1980-81. Ce sont donc \$5.1 milliards de plus que l'on verra chercher pour la plus grande partie dans les poches des simples contribuables. Mais ce n'est pas tout. Les dépenses fédérales s'élèveront, selon le ministre, à \$59.3 milliards, soit \$14.1 milliards de

plus que les revenus anticipés. Cet excédent des dépenses sur les revenus devra être financé par des emprunts à des taux d'intérêt fort élevés.

Ce déficit record plus les intérêts qu'il engendre, est une charge supplémentaire pour les contribuables. D'autant plus qu'il s'accroîtra par des budgets supplémentaires qui sont devenus coutumiers et par la réduction des revenus fiscaux qui sont presque toujours surévalués. Pourtant M. MacEachen a déclaré dans son budget: «Les dépenses publiques ne doivent pas s'accroître plus vite que l'économie.» Or l'économie stagne et il accroît les dépenses d'au moins \$7.8 milliards sur l'an dernier.

Cependant le caractère le plus néfaste du budget MacEachen est le fait que non seulement il accroît les impôts de façon indirecte mais qu'il accroît l'inflation, le plus insidieux et le plus généralisé des impôts, de

façon directe et empêche l'économie de prendre son essor. C'est ainsi que M. MacEachen ne change rien à la politique monétaire et laisse au contraire la Banque du Canada poursuivre sa politique monétariste étriquée, en violation même de la politique du taux de change «flottant» proclamé par le gouvernement. Car le gouverneur Bouey ne laisse pas flotter librement le dollar mais lui a attaché des flotteurs qu'il s'époumonne à gonfler aux frais des contribuables. Ces flotteurs sont les taux d'intérêt excessifs qui ont désastreusement réduit la construction domiciliaire et engendré la stagnation ou la faillite d'un grand nombre d'entreprises industrielles et commerciales.

Le minimum de «transparence budgétaire» que doivent exiger les contribuables c'est que les ministres des Finances suivent au moins les principes qu'ils énoncent dans leurs budgets.

IVAN QUAY

La Jamaïque dans la tourmente

Par une campagne électorale extrêmement violente (une centaine de morts) la Jamaïque rejoint tout un lot de petits pays constamment en quête d'une forme ou l'autre de stabilité.

Indépendante depuis 1962, la Jamaïque compte 2.1 millions d'habitants. Le premier ministre défait de manière décisive aux élections de jeudi dernier est un politicien de profession. Porté au pouvoir une première fois en 1972, il avait été réélu en 1976 avec une majorité confortable. Son père avait été premier ministre avant lui et on attribue à Michael Manley une sorte de charisme qui, cette fois, n'a pu assurer le triomphe du «socialisme démocratique» auquel il a attaché son nom.

La victoire éclatante de M. Edward Seaga et des conservateurs est susceptible d'une grande variété d'explications. La gamme va de la pauvreté de la récolte de bananes aux influences délétères de Castro, complaisamment acceptées et cultivées par M. Manley, selon la version répandue diligemment par les adversaires du «socialisme démocratique».

Le fait est que M. Manley n'a jamais caché ses sympathies pour l'homme de La Havane, qu'il a appelé publiquement un jour «l'incomparable Fidel Castro». Le gouvernement défait ne se privait pas, d'ailleurs, du concours de techniciens cu-

bains dans les domaines de l'éducation et de l'agriculture.

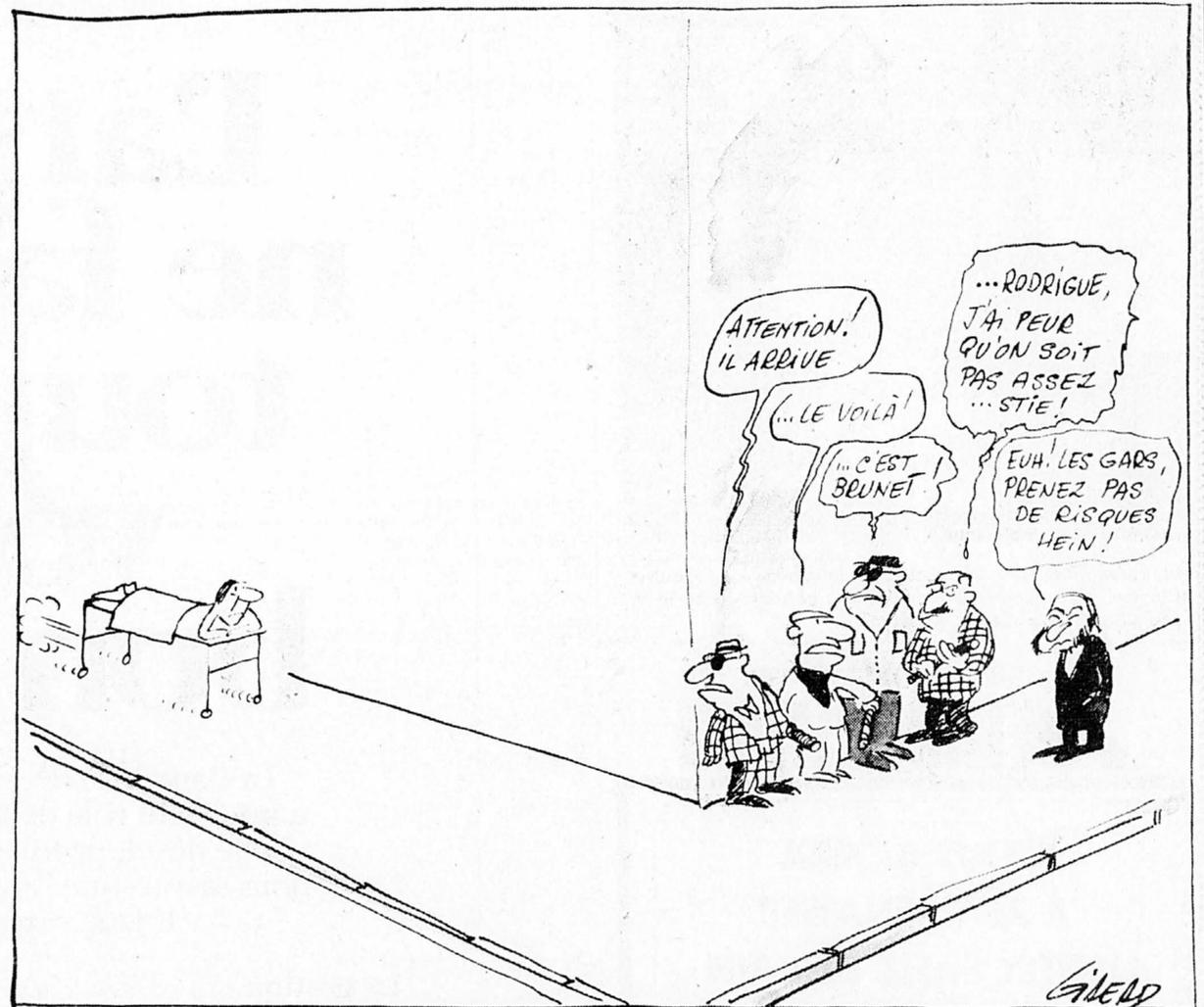
Il n'en fallait pas plus pour alerter les pouvoirs d'argent et déclencher contre l'administration Manley les mécanismes d'une guerre psychologique dont l'intensité, au témoignage d'un observateur, fait penser à Salvador Allende succombant au Chili aux attaques des mêmes ombres.

M. Manley avait eu du mal à s'expliquer avec le Fonds monétaire international, qui mettait à l'avance de crédits des conditions particulièrement sévères, avec les producteurs de bauxite, digérant avec difficulté la taxe à la production. Les prix élevés du pétrole n'ont pas contribué pour peu à la détérioration constante de l'économie.

Le gouvernement se présentait donc devant l'électorat avec un bilan impossible à défendre. Le chômage touche plus du quart de la population; les usines ferment; le personnel qualifié s'enfuit; l'industrie touristique est délabrée en raison de la violence de la rue, incontrôlée et peut-être incontrôlable. La violence n'est pas, du reste, un phénomène purement électoral. Elle est permanente.

Si M. Reagan est élu demain soir, les Jamaïcains auront le sentiment que, dans le conservateur Seaga, ils ont fait le bon choix.

GUY CORMIER



Droits réservés

Serait-ce le commencement de la fin pour l'apartheid?

Permettre aux Noirs de circuler plus librement, les autoriser à rechercher un emploi dans des milieux réservés aux Blancs et leur attribuer des pouvoirs municipaux réels: telle est, sommairement résumée, la législation que les autorités de l'Afrique du Sud viennent de soumettre pour examen et approbation au Parlement de Pretoria.

Selon un chroniqueur du «Washington Post», cette initiative annonce ni plus ni moins la mort de la politique d'apartheid instaurée par le Premier ministre Hendrick Verwoerd dans les années 50. Conformément à cette politique, la majorité noire du pays devait éventuellement être répartie dans une dizaine de «homelands» (foyers tribaux) autonomes et séparés du territoire occupé par la minorité blanche.

Selon ceux-là même qui avaient été chargés d'appliquer cette politique, l'expérience se révèle un lamentable échec. Tout récemment, le Premier ministre Pieter Botha dut admettre, devant les membres de son parti, qu'à la lumière d'une expérience pénible, il fallait reconnaître que l'idée de décentraliser l'activité économique du pays au moyen des «homelands» se

révéla à la fois limitée et ruineuse. Un aveu pareil semble annoncer, en effet, le commencement de la fin d'une politique qu'on tente en vain d'appliquer depuis maintenant trente ans.

La minorité blanche sud-africaine avait cru possible de régler l'épineux problème des relations raciales en créant des «homelands» autonomes pourvus de frontières politiques et économiques étanches. La législation qu'on vient de déposer au Parlement va permettre l'établissement de nouveaux développements régionaux, mais en mesure, ceux-là, d'avoir des contacts économiques beaucoup plus souples avec l'appareil économique et politique de la communauté blanche.

Si nouvelle et intéressante qu'apparaisse l'initiative de Pretoria, elle n'a pas l'air d'impressionner beaucoup les leaders des associations noires. Le président du Urban Council a tenu à faire remarquer que les Noirs «ne veulent pas seulement s'occuper de leurs propres affaires, mais ils entendent également avoir leur mot à dire dans les affaires du pays». Ceci indique que la législation qu'on entend passer en vue d'attribuer des pouvoirs municipaux réels

aux communautés noires n'aura pas pour effet de supprimer le malaise, même s'il est bien évident que le tournant qu'annonce ladite législation marque un pas dans le bon sens.

L'Afrique du Sud revient de loin. Les Blancs, c'est-à-dire les Hollandais et les Anglais qui s'y sont établis au cours des quatre derniers siècles, ont eu passablement de mal à créer un climat propice à leur coexistence culturelle. Les querelles linguistiques ne se sont pas encore apaisées. De plus, la pénétration constante de leur pays par des immigrants noirs issus de diverses tribus du sous-continent est venue ajouter à la complexité des rapports entre les divers groupes.

L'ère de la décolonisation et, surtout, la consécration du principe du «majority rule» en Rhodésie ont dû faire passablement réfléchir la minorité blanche de l'Afrique du Sud. De plus, le fait d'avoir contre soi l'opinion mondiale, et ce, depuis plusieurs années, a dû contribuer aussi à ébranler les certitudes d'un clan politique de moins en moins soutenu par une élite apparemment plus progressiste que ses dirigeants.

JEAN PELLERIN

DANS LA PRESSE ANGLOPHONE

Un bâillon inopportun

Politiquement parlant, le recours à la clôture par le gouvernement Trudeau est tout simplement stupide, à ce stade des négociations.

Pour maintenir une juste perspective, il est important de se rappeler que la clôture ne touche que la première phase de l'examen par le Parlement de la résolution de réforme constitutionnelle. Cette résolution sera ensuite débattue au Sénat, après quoi elle sera scrutée en détail par un comité conjoint de la Chambre des communes et du Sénat, puis débattue de nouveau à la fois aux Communes et au Sénat.

Dans ces circonstances, il semble peu probable qu'un seul point de vue important sur les propositions échappe à l'attention, à un point quelconque du processus.

Si le gouvernement fédéral désire conserver l'appui du public en général pour ses initiatives constitutionnelles, par conséquent, il doit prendre garde de ne pas agir de manière à donner prise aux accusations. Et c'est pour cette raison que le recours à la clôture, à ce stade préliminaire, semble étrangement inapproprié.

A venir jusqu'à cette semaine, la clôture n'a été invoquée que trois fois au cours des 25 dernières années. Parce qu'elle a pour résultat d'étouffer le débat au moment où le gouvernement juge bon de le faire, cette mesure est en général considérée comme extrême.

En vue du fait que le gouvernement agit au nom de tous les Canadiens dans une affaire d'une importance fondamentale, il doit éviter à tout prix que ses actions soient entachées d'arbitraire, ne fût-ce qu'en apparence. Parce qu'il a les votes au Parlement, le pouvoir légal et l'appui du public nécessaires pour réaliser ses intentions, il convient que le gouvernement tempère son pouvoir de sensibilisation, et qu'il fasse preuve d'une patience et d'une générosité infinies envers ceux qui professent une opinion contraire. Le recours à la clôture ne répond pas à ces exigences... — Le 21 octobre.

The Toronto Star

Cossera-t-on un jour de gaspiller?

Un comité du Sénat sur la santé, le bien-être et la science veut que le gouvernement accorde à toutes les femmes enceintes, qu'elles en aient besoin ou non, une allocation pour s'assurer qu'elles prendront soin d'elles-mêmes pendant leur grossesse. Encore un cadeau du généreux gouvernement fédéral — généreux et fauché. Une autre tentative, vouée à l'échec, pour créer une génération de gens parfaits.

Le comité a passé trois ans et demi à étudier les causes du comportement violent dans la société, et il en est venu à la conclusion qu'il y a des liens directs entre la négligence et les mauvais traitements dont sont entourés les enfants, et l'apparition d'un comportement criminel et antisocial plus tard dans la vie.

Le président du comité, le sénateur M. Lorne Bonnell, a déclaré lors d'une conférence de

presse que ces propositions pourraient coûter à Ottawa de \$50 à \$70 millions additionnels par année. On peut s'attendre à ce que les coûts dépassent même cette somme.

Mais selon M. Bonnell, ce serait de l'argent bien placé, puisqu'il aiderait à réduire le nombre des institutions correctionnelles fédérales ou provinciales. L'argument «dépense maintenant, économisez plus tard» est devenu la norme chaque fois qu'on veut dépenser les deniers publics. Le problème, c'est que finalement nous n'économisons jamais. La dépense ancienne demeure — sauf qu'elle monte de 10 pour cent par année — et maintenant nous voilà avec une nouvelle dépense, qui elle aussi monte chaque année. Et ainsi de suite...

Il est sûr que certaines personnes ont besoin d'être aidées, et nous devons accepter de le faire. Certaines femmes sont tellement pauvres qu'elles n'ont pas les moyens de se nourrir convenablement pendant la grossesse, et nous devons être prêts à les aider. Mais pourquoi aiderions-nous celles qui n'en ont pas besoin? Pour être justes? Envers qui? Qui défraie le coût de ces faveurs que nous nous faisons à nous-mêmes sans arrêt? C'est nous, bien sûr. Et plus nous donnons à tous, moins nous sommes en mesure d'aider ceux qui en ont vraiment besoin. Et qui en souffre davantage quand il faut payer en inflation et en chômage le prix de toutes ces aumônes? Ce sont précisément les gens que nous voulions aider. — Le 18 octobre.

The Kingston Whig-Standard (Traduit par la Presse Canadienne)

TRIBUNE LIBRE

LETTRÉ DU MINISTRE YVES BÉRUBÉ

La construction du gazoduc débutera au printemps

Monsieur Jean Sisto
Editeur adjoint
LA PRESSE

Monsieur l'Editeur adjoint,

Votre journal semble porter une très grande attention au dossier de la pénétration du gaz naturel au Québec, du moins si j'en juge par trois textes parus coup sur coup, ceux du député de Mont-Royal à l'Assemblée nationale, monsieur John Ciaccia, du journaliste Alain Dubuc, et de l'éditorialiste Ivan Guay. Devant ce déluge, je m'empresse de les rassurer: nous avons fait nos devoirs, et la construction du gazoduc commencera le printemps prochain. Cette manchette étant établie, permettez-moi d'y apporter une nuance appropriée: plus rien ne s'oppose maintenant, en ce qui concerne le gouvernement du Québec, à ce que le gazoduc soit prolongé dans les plus brefs délais jusqu'à Trois-Rivières. Revivons brièvement l'histoire de ce dossier.

Le 3 juillet 1979, le ministre délégué à l'Énergie, monsieur Guy Joron, dans un mémoire au Conseil des ministres, sensibilise ses collègues à la question de la pénétration accrue du gaz naturel et leur demande leur pleine et entière collaboration dans l'analyse et l'approbation du dossier qui leur parviendra sectoriellement dans les semaines à suivre.

En septembre 1979, l'Office national de l'énergie (ONE), tient des audiences sur deux projets concurrents de gazoduc allant essentiellement de la région de Montréal à Québec. Le premier de ces projets est parrainé par la Trans Canada Pipelines (TCPL), et le second par la Québec and Maritimes (Q&M). En novembre 1979, en plein milieu des audiences de l'ONE, les deux sociétés concurrentes fusionnent leurs projets et retiennent pour le prolongement du gazoduc en territoire québécois le tracé du TCPL. Ce nouveau projet est alors baptisé du nom de Trans Québec and Maritimes (TQ&M).

Parallèlement à une demande d'autorisation pour le tracé global, TCPL, qui dirige le projet pour le Québec, demande l'autorisation de construire un premier tronçon de son gazoduc de St-Lazare à Boisbriand, une distance de 54 kilomètres. Cette autorisation lui est délivrée par l'ONE le 20 mars 1980, soit six mois après le dépôt et la demande, et conditionnelle à ce que le tracé retenu soit conforme aux lois québécoises de protection de l'environnement et du territoire agricole.

Il est vrai qu'au début de 1980, TCPL nous avisait que l'autorisation du Québec pour la construction de ce tronçon St-

Lazare/Boisbriand devait lui être fournie pour la mi-avril, sinon la réalisation en serait retardée d'un an. Il est également vrai que nous n'avons pu fournir réponse à la compagnie dans les délais impartis. Pourquoi? D'abord, du côté de l'environnement le tracé ne posait pas de problèmes, et dans l'esprit de collaboration demandé par monsieur Joron dans son mémoire du 3 juillet 1979, le ministère de l'Environnement le faisait rapidement savoir.

Du côté de l'agriculture, la situation était différente, pour deux raisons. Premièrement, le tracé proposé par TCPL et retenu par l'ONE pour ce tronçon St-Lazare/Boisbriand était situé dans les meilleures terres agricoles du territoire, ce qui souleva de la part des agriculteurs et de l'Union des producteurs agricoles (UPA) un tollé de protestations. Deuxièmement, afin d'évaluer la situation, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ne disposait que de cartes à la grande échelle pour étudier le tracé. Lorsque le MAPAQ demanda à TCPL de lui fournir des cartes détaillées, la société devait indiquer qu'il lui serait possible de le faire après l'approbation définitive de l'ONE. Cette position n'apparaît nullement déraisonnable, compte tenu également du fait que ces

cartes détaillées coûtent cher à produire.

Donc, le 30 mars 1980, l'ONE rend sa décision, les cartes détaillées arrivent, et il n'y a pas assez de temps pour respecter le délai de la mi-avril indiqué par la compagnie. Car les terres agricoles, le peu que nous en avons, revêtent une importance primordiale pour ce gouvernement.

Le gouvernement du Québec est fier d'avoir mis en place la loi de protection du territoire agricole, pour les raisons que vous connaissez, la principale étant d'apporter une solution acceptable et ordonnée à des questions qui justement auparavant étaient laissées sans solution. Cependant, la cause véritable des problèmes ne réside pas dans cette loi mais bien dans l'impact même des grands projets sur l'agriculture.

Donc, ce tronçon St-Lazare/Boisbriand était situé à 93% dans les meilleures terres agricoles du territoire. Ceci étant inacceptable, tant au gouvernement qu'à tous les intervenants du monde agricole, il fallait donc établir un nouveau tracé pour ce tronçon, protégeant les terres agricoles tout en réconciliant les intérêts de six ministères différents (Énergie et Ressources, Environnement, Agriculture, Transports, Affaires municipa-

les et Loisirs, Chasse et Pêche), ce qui, vous en conviendrez, n'est pas une sinécure et ne peut s'effectuer en criant «ciseau». Surtout que l'établissement de tracés de gazoducs ne constitue nullement la spécialité d'aucun des ministères mentionnés.

Voici ce que nous avons alors proposé à TCPL: nous approuvons, au plus tard le 15 août 1980, le tracé du tronçon St-Lazare/Trois-Rivières, soit une distance de 180 kilomètres, donc six fois plus grande que la demande initiale, et vous TCPL, vous vous engagez à ce que le premier tronçon se rende jusqu'à Trois-Rivières dès 1981, ce que la société fit en nous avisant qu'elle avait des chances raisonnables de le réaliser.

Qu'en est-il résulté de notre engagement envers TCPL? D'abord, sous la gouverne du ministre d'État au Développement économique, monsieur Bernard Landry, la réconciliation des intérêts des divers ministères s'est faite rondement et avec la collaboration totale de chacun. Résultat: le tronçon St-Lazare/Boisbriand, au lieu d'être situé à 93% dans les meilleures terres agricoles, sur une distance de 51 km, passera au contraire à 66% le long des axes routiers et dans les corridors énergétiques (ex.: les lignes électriques) et sur une distance réduite à 38 km. Le tronçon jusqu'à Trois-Rivières, qui aurait été initialement situé à 100% dans les meilleures terres arables, passera plutôt à 90% le long des axes routiers et des corridors énergétiques. Au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, on nous dit maintenant que le gazoduc n'aura aucun impact significatif sur l'agriculture, et les autres ministères impliqués abondent dans le même sens, en ce qui les concerne dans leurs secteurs respectifs.

Tout ceci pour vous dire que le 15 août 1980, le gouvernement du Québec donnait son accord de principe pour la construction du tronçon St-Lazare-Trois-Rivières du gazoduc. C'est ceci qui me permettait d'affirmer au début de cette lettre que la construction du gazoduc débutera le printemps prochain. Comme il faut être prudent en politique, je nuance ces propos en disant que plus rien ne s'oppose maintenant, au niveau du gouvernement du Québec, à ce que le gazoduc soit prolongé jusqu'à Trois-Rivières, et ce dès le printemps prochain.

Et le prolongement jusqu'à Québec, me direz-vous? Je puis vous assurer que dès que TCPL aura déposé son tracé projeté pour le tronçon Trois-Rivières/Québec, les mêmes six ministères s'assoieront de nouveau à la même table, et forts de l'expérience du tronçon St-Lazare/Boisbriand, meneront encore plus efficacement et plus rapidement leurs consultations, ce qui résultera en une approbation très rapide.

Il est important de ne jamais

N.B.

- Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

oublier que tout projet public susceptible de perturber la vie quotidienne d'une population doit faire l'objet d'arbitrages. La décision de l'ONE en tient d'ailleurs pleinement compte en soumettant son autorisation à deux conditions concernant tant la protection de l'environnement que celle du territoire agricole. Il faut également tenir compte d'autres intervenants que ceux auxquels fait référence l'ONE dans sa décision pourraient être impliqués, par exemple les municipalités affectées par la présence du gazoduc sur leur territoire, et pour cette raison, d'autres arbitrages comme celui que nous venons de vivre pourraient peut-être devenir nécessaires dans ce dossier. Sans doute êtes-vous au courant des premiers tels cas, ceux des municipalités de St-Eustache et de Boisbriand.

Evidemment, devant un tel historique, je demeure convaincu à l'avance du scepticisme du député libéral de Mont-Royal, monsieur Ciaccia. Monsieur Ciaccia criera à qui veut l'entendre qu'il aurait fait beaucoup mieux; que lui, le grand et génial intermédiaire, aurait concilié en un tournemain tous les intérêts en jeu dans ce dossier. Bien sûr, lorsque l'on est de la famille libérale, il est toujours tentant de s'inspirer des méthodes du grand chef suprême, monsieur Trudeau, et d'imposer sa volonté de façon unilatérale. Au contraire, lorsque l'on croit à la consultation et à la concertation, comme le présent gouvernement, on agit autrement.

D'ailleurs, je ne puis résister à la tentation d'évoquer un épisode savoureux du curriculum énergétique de monsieur Ciaccia. Celui où le digne député de Mont-Royal se levait à l'Assemblée nationale durant le débat préférendaire pour alerter les Québécois aux dangers du Parti québécois, et leur disait que dans un Québec souverain-associé nous paierions notre pétrole au prix international, ce qui signifierait une hausse de \$2 pour chaque gallon d'essence. Je devais sur-le-champ, à l'aide d'une calculatrice que je porte toujours sur moi, démontrer à monsieur Ciaccia que le passage au prix international signifierait une hausse de 27¢ le gallon, et non 2 dollars.

Avec de tels crédits énergétiques, monsieur Ciaccia n'est peut-être pas la personne la plus qualifiée pour commenter la politique énergétique du gouvernement, et encore moins philosopher sur un dossier aussi complexe que celui de la pénétration du gaz naturel.

Donc, messieurs Ciaccia, Dubuc et Guay peuvent cesser de broyer du noir avec le passé et regarder franchement l'avenir... Nous serons ainsi au moins quatre à surveiller la pose de chaque bout de tuyau et à supporter le progrès de l'opération!

Le Ministre,
Yves BÉRUBÉ

EN VRAC

Dites Plutôt «Madame»

— La chronique VIVRE AUJOURD'HUI du 2 septembre dernier, sous le titre «Madame pour tout le monde au féminin», nous a réveillées. Enfin! Une femme qui a foi en ses convictions, qui a eu le courage d'aller au bout! Félicitations Madame Jocelyne Petit!

La plupart d'entre nous, à la question: «Madame ou Mademoiselle?», ont souvent ressenti un malaise, voire même une blessure, le sentiment d'être violée dans ce qui est le plus intime; son identité, sa vie privée. Cet article a été un détonateur. De la prise de conscience éveillée ou confirmée d'une injustice fondamentale qui nous est faite, en tant que femmes, nous avons décidé de passer à l'action.

De l'une à l'autre, nous nous sommes transmis le mot et avons recueilli ces 61 signatures de femmes qui appuient le projet de changement proposé par Madame Petit: le «Madame» pour tout le monde au féminin. Elles exigeront à l'avenir qu'on les appelle «Madame» et que

toute correspondance leur soit ainsi adressée. De plus, nous nous chargeons de distribuer des copies de l'article dans les endroits où les femmes et les hommes sont susceptibles de se retrouver et discuter. Nous essayons de conscientiser les gens de différents paliers à cette réalité.

Par-delà toutes nos différences, dans la diversité de nos milieux de vie, de travail, de professions et métiers variés, de tous âges, de toutes conditions légales: mariée, séparée, divorcée, veuve, célibataire, autre!, nous nous rallions dans ce vouloir de changement, dans ce droit au respect de notre vie privée.

Espérant que nos voix trouvent un écho favorable chez plusieurs et que, graduellement, cette coutume d'appeler toute femme «Madame» s'instaure dans nos moeurs!

Andrée PICHARD
Marthe BLOUIN
Louise BRUNEAU
Estelle VAILLANT
(plus 60 signataires)

Le plus merveilleux spectacle

Le docteur W. Gifford Jones qui écrivait l'article du 22 octobre dernier («Accoucher n'est pas un spectacle») aurait avantage à aimer la vie plus qu'il ne le fait. Je me permets de lui souligner ce qu'un père «humain» peut vivre lors d'un accouchement.

J'ai eu peur. Je me suis senti tressaillir, pâlir, etc. Mais j'ai vu Frédéric venir au monde. J'ai eu peur parce qu'il avait le cordon ombilical qui l'étouffait. Il était bleuâtre et sa mort pouvait arriver avant sa naissance.

J'ai en moi un souvenir merveilleux (au déchet les psychanalistes qui s'amuseront à interpréter comme le docteur W. Gifford Jones) et jamais je n'oublierai le moment où Frédéric

s'est libéré pour vivre de l'air «humain-terrestre».

Je l'ai vu ouvrir ses yeux (qui ne voyaient pas encore). Je l'ai vu bouger ses doigts (qui ne touchaient pas encore). J'étais gêné devant ce petit être, qui devenait mon enfant. J'étais gêné tellement sa vie était belle à voir et à admirer. Je n'avais plus peur, je ne me sentais plus tressaillir, ni pâlir. Pour moi la vie était simplement belle et tendre. Docteur W. Gifford Jones, vous manquez de tendresse dans vos chroniques.

Plus mon fils vieillit, plus je l'aime. Je me souviendrai toujours du jour où il est né devant moi, avec moi, grâce à elle... sa mère qui l'aime autant que moi.

Pierre Le TOULLEC
psychologue
Saint-Lambert

A propos de l'examen «raciste»

Mme Lysiane Gagnon,
LA PRESSE

Madame,
Oh! combien elle était admirable cette lettre du directeur du William Kingston High School publiée dans LA PRESSE du 24 octobre!

Bien que ne doutant aucunement des motifs de l'absence de M. Francis Lacombe au moment du «drame» de l'examen raciste, je trouve tout à fait inacceptable de la part de «l'autorité compétente» (termes de la convention collective des enseignants) de se dissocier aussi bêtement du problème et de ne faire porter que sur d'autres les conséquences d'une erreur de jugement... à moins que ce monsieur ne soit tout aussi rapide à se dissocier des éloges et des hauts faits des membres de «son» personnel.

Si on regarde les critères de

sélection usuels pour les postes de directeur d'école, on y retrouve habituellement: habileté à régler les problèmes d'ordre administratif et technique complexes. Le problème, il est réglé par M. Lacombe (à moins que ce ne soit pour M. Lacombe) et la Commission scolaire qui l'emploie ne peut qu'être fière d'avoir déniché une telle «perle rare», un homme qui assume ses responsabilités jusqu'au bout, un «chef d'équipe» au sens dynamique du terme. En tant qu'enseignante, j'aurais été fière de bâtir avec un tel principal un projet éducatif, une vie dans l'école où chacun y trouverait sa place, sa motivation et l'accomplissement de soi.

Aux enseignants de son école, je dis: mes sincères sympathies et bon courage!!!

Marie AL PARÉ
ex-enseignante de Saint-Jérôme

Déficients mentaux maltraités?

Monsieur Denis Lazare
Ministre de la Santé
Québec

Cher Monsieur,
Je suis une citoyenne de Laval et j'en suis fière.

Je vous écris pour faire suite à l'article décrivant la situation plus qu'alarmante qui règne chez les déficients mentaux de la Résidence Rosemère, paru dans LA PRESSE du 16 octobre.

J'ai eu l'occasion de rencontrer, le 8 octobre, deux éducateurs de la Résidence Rosemère, lesquels m'ont fait part, bien avant que l'article ne paraisse dans le journal, de la situation inhumaine existant à cet endroit.

C'est donc en simple mère de famille que je déplore ces faits. Est-il possible que ces pauvres êtres, qui n'ont commis aucun délit face à la société et qui n'ont pas demandé cette vie misérable, soient ainsi mis au rancart?

Vous trouverez ci-jointe une pétition signée par de simples parents qui, tout comme moi, espèrent que par cette démarche, la situation sera corrigée.

Pour ma part, je ne puis concevoir qu'un tel cas puisse exister en 1980... et qu'on se prétende tous des «êtres humains»!

Mme Carole MAILLÉ
Laval-des-Rapides
Laval

Y a-t-il vraiment exode des Québécois?

Dans son édition du samedi 18 octobre, LA PRESSE titrait en première page «600 000 depuis 15 ans, GRAVE EXODE DES QUÉBÉCOIS». Cette manchette était tirée d'un article de Jean Poulain présenté en page A 11. On y affirmait que «les données les plus récentes montrent qu'en moins de 15 ans plus de 600 000 Québécois ont quitté leur province pour s'établir ailleurs».

L'émigration de 623 700 personnes entre le premier janvier 1966 et le 30 juin 1980 a été calculée de la façon suivante: à la population estimée au premier janvier 1966 (5 740 000), on a additionné les naissances (1 399 000) et l'immigration étrangère (397 100) et soustrait les décès (606 400) qui ont été enregistrés au Québec entre cette date et le 30 juin 1980. On a ainsi obtenu l'effectif que l'on devrait s'attendre à trouver au 30 juin 1980 (6 929 700) s'il n'y avait pas eu d'émigration. Comme on estime d'autre part la population du Québec au 30 juin 1980 à 6 306 000, l'auteur impute la différence entre cette dernière et la population attendue (6 306 000 - 6 929 700 = 623 700) à l'émigration (en fait, l'auteur trouve une différence de 614 700 qui diffère de

la nôtre à cause, sans doute, d'erreurs de typographie).

Cependant l'auteur oublie qu'en plus de l'immigration internationale, Statistique Canada estime à 509 800 les entrées en provenance des autres provinces du Canada. Il s'ensuit que le calcul de l'émigration, si on tient compte de ces entrées, devrait se chiffrer à 1 133 500 (623 700 + 509 800) si on suit la même méthode de calcul que précédemment. Suivant cette logique, «l'exode des Québécois» est donc de plus d'un million, et l'estimation de l'émigration de 600 000 pêche par défaut.

Cependant, le fait de n'insister que sur les sorties du Québec même si celles-ci sont de l'ordre du million nous semble déformer grandement la réalité.

En effet, puisque l'on a enregistré 509 800 entrées interprovinciales en plus d'une immigration de 397 100, il aurait été aussi juste (ou faux) de titrer «Près d'un million de nouveaux Québécois en 15 ans: Important apport migratoire pour le Québec». Cela n'aurait présenté que l'apport positif du bilan démographique d'une population qui, on l'oublie trop souvent, se renouvelle à la fois par des apports positifs (naissances, entrées interpro-

vinciales, immigration internationale) et négatifs (décès, sorties interprovinciales et émigration internationale).

En fait, à défaut de présenter les deux faces d'une même réalité, il aurait fallu parler de l'apport net de la migration pour le Québec et faire la différence entre les gains par immigration et entrées, 906 900, et les pertes par émigration internationale et par sorties vers le reste du Canada, 1 133 500 pour obtenir le solde résultant, soit — 226 600.

Pour pouvoir juger de l'importance de ce solde, on peut le comparer à l'accroissement naturel (différence entre les naissances et les décès) enregistré durant cette même période et qui s'élève à 792 600. La perte nette due à la migration est donc trois fois moins importante que l'apport de l'accroissement naturel, soit 226 600 comparativement à 792 600 pour l'ensemble de la période 1966-1980.

Nous manquons d'espace pour discuter ici de la gravité d'une telle perte nette comme d'ailleurs des détails du contenu de l'article de LA PRESSE qui soulève plusieurs questions importantes.

Cependant, nous espérons que les quelques précisions présen-

tées ci-dessus permettront au lecteur de se faire une idée plus précise de l'impact qu'a eu la migration sur l'évolution de la population québécoise durant ces quinze dernières années.

Norbert ROBITAILLE
Robert BOURBEAU
professeurs

Département de Démographie
Université de Montréal

Vous ne vous rendez sans doute pas compte des contraintes des journaux. Quand il est nécessaire de faire un choix, je préfère cent fois ne pas délayer la sauce comme vous le suggérez, en appuyant sur les entrées d'immigrants.

Ne croyez-vous pas qu'il soit préférable de demander à la population de prendre conscience de ce trou béant de 600 000 Québécois qui manquent et manquent à notre poids politique et économique, plutôt que de se cantonner à faire de la comptabilité?

Je prends vos remarques avec d'autant plus de désinvolture que presque chaque année depuis près de dix ans je m'efforce d'analyser les mouvements migratoires interprovinciaux que vous me reprochez d'avoir oubliés.

J.P.

Lettre d'une porteuse de LA PRESSE à l'Editeur

Monsieur Roger Lemelin
Président et éditeur
LA PRESSE

Cher patron,

Félicitations pour le renouvellement de votre contrat de travail. Vous serez mon patron encore pour quatre ans si je tiens le coup!

Je lis en dernière page de notre journal d'hier: «PREMIÈRE canadienne entre le GLOBE AND MAIL et LA PRESSE, Anik». Bravo!

Mon père achète le Globe and Mail le samedi, et savez-vous que le 18 octobre, ce journal a cru bon consacrer toute une page pour remercier ses camelots à l'occasion d'une journée internationale des porteurs? Vous qui êtes poète et écrivain, vous auriez pu le dire aussi bien qu'eux!

Je porte aussi le poids de votre succès sur mes épaules depuis 2½ ans, et j'ai doublé ma clientèle. A 6 heures, le matin, je suis «entre LA PRESSE et le lecteur...» Anik I et mes clients m'aiment bien.

J'espère qu'un jour vous aurez le temps de m'envoyer un message d'appréciation sinon personnel, dans notre journal préféré, LA PRESSE.

Votre dévouée camelot,
Anik VIGER, 15 ans
Code no 229045

Montréal
P.S. J'ai remis cette belle page 18 du Globe and Mail à mon représentant, M. Paul Verrette.

Chère Anik et porteuse de LA PRESSE,

Votre lettre me touche beaucoup et me force à penser à tous les petits porteurs et à tous les employés de LA PRESSE, à qui on ne songe pas toujours et qui sont aussi importants pour l'avenir du journal que le président lui-même.

À vous, chère Anik, et à tous les autres, je vous dis sincèrement et publiquement merci!

Le Président et éditeur,
Roger LEMELIN

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

DOCUMENT

Les politiques québécoises d'immigration et le projet Trudeau

(Les sous-titres sont de LA PRESSE)

Le poste de ministre de l'immigration du Québec est un lieu privilégié d'observation des rapports du peuple québécois avec le monde extérieur, de même que des relations entre la majorité francophone de vieille souche et les diverses minorités qui viennent trouver chez nous leur place légitime.

Au cours des quatre dernières années, sans négliger la fonction économique de notre politique d'immigration, j'ai voulu en faire l'occasion d'un appel aux Québécois; un appel à leur ouverture sur le monde et à la découverte de leur propre potentiel d'humanité et de solidarité.

Je n'ai pas été déçu. Il existe chez nos compatriotes un vieux et solide fond de générosité. Il est vrai qu'à cause de diverses circonstances historiques, notre solidarité avec les groupes extérieurs à notre communauté ne s'est peut-être pas exprimée dans le passé autant qu'il l'aurait fallu. Mais, tout récemment, l'accueil chaleureux prodigué aux réfugiés indochinois par des centaines de groupes de parrainage privés, l'émotion de nos compatriotes face à la situation des immigrants clandestins haïtiens, leur intérêt croissant pour les problèmes de l'aide et de la coopération internationales, leur curiosité sympathique pour l'apport culturel de nos concitoyens de nouvelle souche et tant d'autres faits sont venus manifester que nous n'en sommes plus à l'ère du repliement sur soi.

L'immigration plus une menace au Québec

Cette évolution heureuse tient à des facteurs multiples, mais je suis convaincu que l'un des plus déterminants a été le sentiment de sécurité culturelle engendré chez les nôtres par les politiques linguistiques adoptées par leur gouvernement avec l'appui d'une vaste majorité d'entre eux. Grâce à elles, l'immigration a cessé d'être perçue comme une menace à l'identité des Québécois. Ils ont commencé à prendre la mesure de ses aspects éminemment positifs et à établir avec les nouveaux venus les relations chaleureuses qu'aurait pu favoriser depuis longtemps un contexte normal. C'est pourquoi, au moment où je m'apprête à quitter la vie politique, je ne puis pas rester silencieux face au projet constitutionnel que le gouvernement fédéral se prépare à faire voter par le Parlement britannique, car son adoption me paraît susceptible de remettre en question ce qui a été si péniblement acquis dans ce domaine.

Je veux me limiter ici à commenter l'article 23 de la Charte des droits et libertés qui fait partie du projet de monsieur Trudeau.

Cet article, on le sait, vise à garantir à tout citoyen canadien de langue maternelle anglaise ou française la possibilité de faire instruire ses enfants dans celle-ci. De plus, il veut permettre à tout citoyen, qui fait instruire un de ses enfants en français ou en anglais, de garder accès à un enseignement dans cette langue pour tous ses enfants s'il change de province de résidence.

Remarquons tout de suite que, vue dans une perspective mondiale, l'adoption de cette clause donnerait à la constitution canadienne un caractère très singulier. Car, contrairement à un préjugé assez répandu chez nous, la notion d'un État bilingue ou multilingue n'implique nullement la reconnaissance, dans chacune des parties de cet État, d'un «droit» à l'éducation dans n'importe laquelle des langues concernées.

En Suisse et en Belgique, par exemple, un tel privilège n'est généralement pas reconnu. Le Suisse allemand qui quitte le canton de Zurich pour s'installer dans celui de Genève sait d'avance que ses enfants devront fréquenter l'école française. L'application de ce principe a créé en Suisse un climat de paix et de respect mutuel séculaire, rompu seulement dans les cas où, comme au Jura, il n'a pas été respecté. C'est le même principe que la loi 101 a voulu adapter au Québec, en laissant toutefois à la minorité anglophone déjà ins-

taillée chez nous son système d'enseignement.

Remarquable climat de paix linguistique

On connaît les effets bénéfiques de cette décision: en particulier, il n'est pas exagéré de dire que le Québec connaît depuis trois ans un climat de paix linguistique remarquable, avec la fin des graves appréhensions que beaucoup éprouvaient, il y a peu de temps encore, pour l'avenir de notre langue. Les causes de cette inquiétude, au reste, n'avaient rien d'imaginaire: songeons que de 1971-72 à 1975-76, le pourcentage des enfants scolarisés sur l'île de Montréal qui fréquentaient le secteur anglais était passé de 36,2% à 39,3%. Un déplacement des effectifs de 3,1% en quatre années scolaires au détriment du français!

Face à un danger aussi sérieux, on mesure à quel point il était essentiel que le gouvernement du Québec, le seul en Amérique élu par une majorité francophone, possède les moyens correctifs appropriés.

Monsieur Trudeau assume donc une grave responsabilité lorsqu'il s'adresse au Parlement de Londres pour lui demander d'arracher au Québec une partie essentielle de ces moyens.

C'est bien de cela, en effet, qu'il s'agit. En apparence, l'article 23 de sa résolution met les deux groupes linguistiques du Canada sur le même pied. Dans les faits, il n'en serait rien; car la situation concrète de l'un et de

loi 101 ne leur reconnaît pas déjà. Son effet concret sera plutôt de faciliter l'établissement chez nous d'anglophones des autres provinces et des autres pays.

Comme ministre de l'Immigration du Québec, je me dois d'attirer l'attention de mes concitoyens sur un fait trop peu connu: l'immigration interprovinciale contribue bien davantage, chaque année, au renouvellement de la population du Québec que l'immigration internationale. En d'autres termes, beaucoup plus de gens viennent chaque année s'établir au Québec en provenance des autres provinces qu'il ne nous en arrive des pays étrangers. Et la proportion d'anglophones est bien plus forte chez les premiers que chez les seconds.

On voit donc la vanité qu'il y aurait à vouloir imposer l'école française aux Indochinois ou aux Portugais, si les Ontariens et autres Canadiens qui s'installent chez nous en plus grand nombre chaque année échappent à cette mesure.

On objectera que l'émigration de Québécois, en grande partie anglophone, vers les autres provinces, vient largement compenser ces arrivées. Mais il n'est pas certain que ce phénomène doive se maintenir (alors que le projet Trudeau, s'il est adopté, risque de nous affecter indéfiniment). Il ne faut pas négliger non plus l'impact qu'aura sur les migrations interprovinciales le rétablissement de l'accès à l'école anglaise pour les Canadiens

nord-américains, que celle-ci est massivement anglophone et terriblement mobile: aux États-Unis, par exemple, certains États comptent une majorité d'habitants nés hors de leurs frontières.

Jusqu'ici, le Québec n'a connu aucun mouvement de population de cette ampleur, mais c'est un fait que l'adoption du projet Trudeau risquerait de nous priver en permanence de tout moyen d'action face à un tel phénomène, qui pourrait résulter de développements aujourd'hui imprévisibles d'ordre économique ou autre.

Rappelons que mon ministère ne dispose d'aucun moyen de contrôle sur l'immigration interprovinciale. Quant à l'immigration anglophone internationale, américaine ou autre, le seul moyen de la contenir serait d'imposer aux candidats une discrimination odieuse basée sur la langue maternelle. J'ose espérer que les Québécois ne souhaitent rien de tel.

Le meilleur critère de sélection

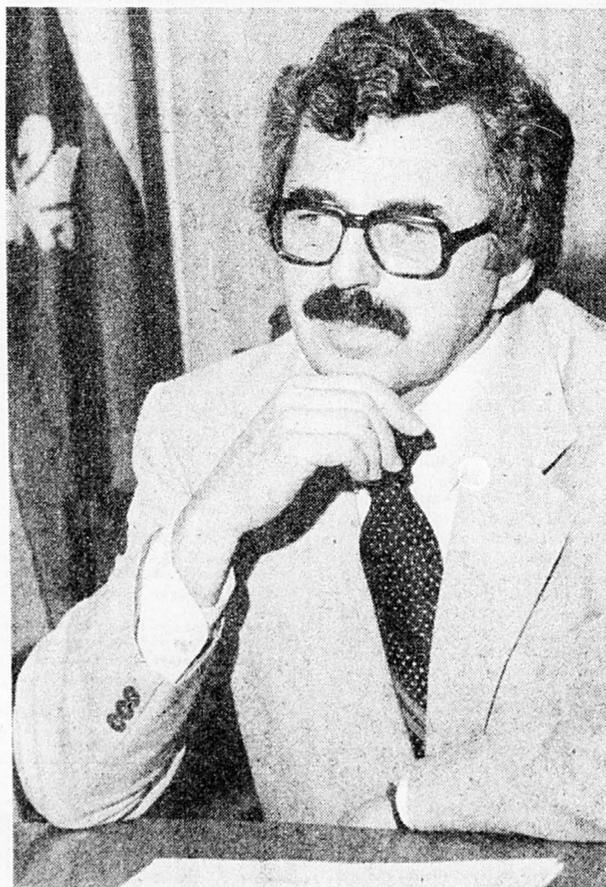
En fait, la loi 101 a établi en matière d'immigration le meilleur critère de sélection qui soit: celui qui repose sur la volonté même du candidat. Celui qui, venant d'une autre province ou de l'étranger, et informé du caractère francophone du Québec, décide librement de venir s'installer chez nous et de s'intégrer à la majorité, aura les meilleures chances de s'adapter et d'être bien reçu par les Québécois, quelles que soient sa langue ou son origine ethnique. L'accueil des Québécois aux nouveaux venus, en effet, sera toujours d'autant mieux assuré que les premiers n'éprouveront pas d'inquiétudes quant à la sécurité de leur propre personnalité culturelle.

Danger d'un retour à une mentalité d'assiégés

Si le Parlement britannique, acquiesçant à la demande du Premier ministre fédéral, devait imposer aux provinces les restrictions souhaitées par celui-ci en matière de politique linguistique, ne risquerions-nous pas de voir ressurgir chez nous une mentalité d'assiégés? Cette mentalité, monsieur Trudeau l'a longtemps combattue mais malheureusement, à en juger par son projet, il ne semble guère plus apte qu'autrefois à en comprendre les causes. Comme l'observait très justement un éditeur du *Globe and Mail* de Toronto, le 4 octobre dernier, «Mr. Trudeau's resolution would deal with none of Quebec's anxieties other than those of English-speaking parents.» (La résolution de monsieur Trudeau ne répond à aucune des inquiétudes du Québec, sauf celles des parents anglophones.)

Au plan linguistique, le projet du Premier ministre canadien paraît, en théorie, s'inspirer de sentiments généreux. Dans la pratique, il risque de créer deux catégories d'immigrants, d'imposer à notre peuple des contraintes qui s'avèreront vite intolérables, de compromettre une paix sociale péniblement acquise et de ramener une large partie de nos compatriotes à des réflexes de repliement que nous pensions enfin dépassés. Je ne suis guère porté à l'ethnocentrisme mais je demeure convaincu qu'on ne peut pas demander à un peuple aussi minoritaire que le nôtre sur le continent nord-américain de développer une ouverture sur le monde et de manifester des qualités particulières d'accueil pour les immigrants et les ressortissants d'autres provinces, et en même temps le forcer à accepter ce nombre de ces nouveaux venus contribuent à sa minorisation linguistique avec toutes les conséquences que cela peut entraîner pour son développement politique et culturel. Parce qu'il risque de nous priver de tout recours face à cette dernière éventualité, le projet du Premier ministre fédéral doit être considéré comme une sérieuse menace à la construction d'une société québécoise saine, tolérante et ouverte.

JACQUES COUTURE
ministre de l'Immigration
du Québec



Jacques Couture

photo LA PRESSE

l'autre n'est nullement comparable, et les plus beaux textes constitutionnels ne pourront rien changer à cette dissymétrie.

En pratique, ce sera la liberté du plus fort

En théorie, la proposition Trudeau veut établir une liberté qui vaudra pour tous, anglophones et francophones. En pratique, son projet favorisera surtout la liberté du plus fort car, à cause de l'attraction irrésistible de l'anglais en contexte nord-américain, une part croissante de parents francophones des provinces anglaises continuera à choisir l'école de la majorité, comme on l'a vu à Penetanguishene, où les adversaires les plus acharnés d'une véritable école française portaient de beaux noms français. Car, on l'a déjà souligné, le droit à l'école française n'est rien, là où il faudra vivre et travailler en anglais.

D'autre part, le projet Trudeau ne donnera aux anglophones établis de longue date au Québec aucun avantage que la

anglophones, vers les autres provinces.

Des facteurs démographiques mal connus

J'ai souligné plus haut que l'importance de l'immigration interprovinciale était mal connue des Québécois. Cette méconnaissance est sans doute due au fait que, contrairement à la plupart des immigrants internationaux, les individus qui nous arrivent du reste du Canada se distinguent peu de notre population anglophone et ont tendance à s'installer dans les mêmes quartiers ou régions que cette dernière.

Un phénomène semblable explique qu'un autre facteur démographique passe inaperçu: il s'agit de l'importance de l'immigration internationale en provenance des pays anglophones. Là encore, l'adoption du projet Trudeau risque de provoquer un accroissement important.

N'oublions pas que nous ne formons que 2% de la population

Seaga prend les rênes d'un pays en faillite et déchiré par la violence

KINGSTON (Jamaïque) — Prenant en charge une économie en faillite et un pays déchiré par la violence politique, Edward Phillip George Seaga a prêté serment samedi comme cinquième premier ministre de la Jamaïque indépendante lors d'une élégante cérémonie réunissant le gratin du pays sur les pelouses soignées de King's House, la résidence coloniale du gouverneur général à Kingston.



JOONEED KHAN

Au même moment, non loin de là, dans les misérables ghettos barricadés de Belcombe Road, Maxfield Avenue et Greenwick Town, les partisans du premier ministre du Parti travailliste (JLP) victorieux et harcelé par la troupe et la police à la gâchette facile, l'accusaient d'avoir «volé les élections» et juraient de résister jusqu'au bout.

Moins de deux heures avant la cérémonie, j'ai failli d'ailleurs me faire descendre par les militaires alors que, enregistrant sur cassette d'une main et photographiant de l'autre, j'interviewais un groupe de bidonvilliers méfiants à un carrefour autrement désert, barricadés avec des troncs de palmiers et des carcasses d'automobiles, jalonnés de débris divers, au milieu d'une passion à couper au couteau.

Nous étions une dizaine de journalistes, canadiens, américains, mexicains, jamaïcains et caraïbéens, en tournée dans cette zone interdite, à bord d'un minibus escorté par des organisateurs locaux du parti Jamaïcain Workers' Party (JWP-marxiste). C'est dans Maxfield Avenue, circonscription de B.K. Duncan, secrétaire général du PNP, que les soldats ont ouvert le feu en notre direction.

Bousculé dans la panique, j'ai été durement projeté sur l'asphalte par des résidents cherchant à me protéger. Je m'en suis heureusement tiré avec seulement la lentille de ma caméra brisée. Les soldats, arrivés au pas de course en trainant une femme en pleurs, ont simplement expliqué, sans détails, qu'ils avaient été menacés.

Une des premières décisions du nouveau premier ministre, qui annoncera la composition de son cabinet vers la fin de la semaine, a été de nommer l'ancien premier ministre Norman Shearer, qui dirige la centrale syndicale BIBI (pro-JLP) et qui est considéré comme le chef de file des modérés au sein du nouveau régime, au poste de vice-premier ministre responsable des Affaires étrangères.

Il a également demandé au gouverneur général Florizel Glasspole de rester à son poste. Celui-ci a accepté. Ces deux mesures semblent indiquer, pour l'instant du moins, la volonté du nouveau gouvernement de chercher l'accommodement plutôt que la confrontation avec l'opposition. Même Seaga, qui est considéré comme dirigeant de l'aile droite du JLP et qui s'est réservé le ministère des Finances, a par ailleurs, dans son discours inaugural, donné carte blanche à l'armée et à la police pour «rétablir la loi et l'ordre».

Dans des conversations privées depuis son élection, le nouveau premier ministre a estimé que la violence politique se résorberait d'ici une semaine ou deux. Pour l'instant elle continue. Samedi matin quelque 3.000 personnes, sonnantes de cloches (symbole électoral du JLP victorieux) et tirant en l'air, ont sac-



photo UPI

Le premier ministre Edward Seaga brandit le document de son intronisation après avoir prêté serment.

cagé des magasins dans le quartier de Waltham Park Road. Hier matin, des commandos armés ont chassé plusieurs centaines d'habitants de leurs taudis sur Maxfield Avenue. Le total des morts pour la semaine écoulée s'élevait à midi hier à 65, dont une vingtaine au moins durant le week-end. Les arrestations et les saisies d'armes continuent elles aussi.

Autre décision jugée modérée du nouveau premier ministre: au lieu d'expulser unilatéralement l'ambassadeur cubain Ullses Estrada, accusé d'ingérence dans les affaires intérieures du pays, Seaga a fait savoir à Cuba que Kingston désirait avec La Havane des relations «agréables» mais que le maintien en poste d'Estrada «nuirait à de telles relations». Estrada devrait quitter incessamment la Jamaïque.

Sur le plan économique, Seaga a révélé que la banque de la Jamaïque n'avait plus de devises à la veille des élections mais que l'Iraq avait versé, en intrinsèque, \$10 millions. Il nous manque \$155 millions pour finir l'exercice financier, a-t-il dit, notre stock de pétrole durera tout au plus deux semaines et nos provisions de vivres et de nourriture sont presque épuisées.

«Nous sommes le premier gouvernement à entrer en fonction avec une caisse vide», a-t-il déclaré, en annonçant que son gouvernement avait déjà lancé des initiatives en direction de divers pays afin de parer immédiatement à ces difficultés, au moins partiellement.

Seaga a terminé son discours en citant Abraham Lincoln: «Sans malice envers quiconque, avec charité pour tous, avec fermeté dans nos droits tel que Dieu nous accorde de voir le droit». La moitié de la Jamaïque s'en réjouit, alors que l'autre moitié attend avec crainte et appréhension.

ARTS ET SPECTACLES

ARTS PLASTIQUES



Gilles Toupin

Les préparatifs de l'exposition Largillière vont bon train

Il se passe deux ou trois petites choses dans les coulisses du Musée des beaux-arts par les temps qui courent. Je dis «par les temps qui courent» mais en fait il y a au moins deux ans déjà que l'institution a commencé à brasser ces choses. Il s'agit de la préparation et des négociations qui entourent la grande exposition Largillière, peintre français du XVIIIe siècle, qui se déroulera du 17 septembre 1981 au 15 octobre 1981.

Le directeur du musée, monsieur Jean Trudel, que j'ai rencontré par hasard à l'ouverture de l'exposition «Sucre d'art» au Musée des Arts décoratifs (exposition, soit dit en passant, remarquable et dont ma collègue Cécile Brousseau vous fera compte cette semaine), monsieur Trudel, disais-je, revient avec grand enthousiasme d'un petit voyage de deux semaines en France où il a rencontré les principaux préteurs qui collaboreront à l'exposition Largillière. Qu'il s'agisse du directeur des Musées de France ou des principaux experts du XVIIIe siècle, tous sont étonnés et ravis, selon monsieur Trudel, de la qualité du projet que prépare le Musée des beaux-arts. Monsieur Trudel, qui était accompagné

dans sa mission de madame Myra Rosenberg, conservateur responsable de l'exposition, nous a aussi confié qu'il avait l'intention, avec cette manifestation, de mettre le musée sur la carte internationale. «Il reste encore quelques problèmes financiers à régler, a-t-il dit à propos de Largillière, mais dans l'ensemble les grandes difficultés sont aplanies.»

Trois nouvelles expositions d'envergure prendront l'affiche au Musée d'art contemporain à compter de jeudi soir prochain. Il s'agit en premier lieu d'une exposition consacrée à «Fluxus» qui regroupera les artistes Ben, Dick Higgins et Robert Filliou. En second lieu, des oeuvres de Michael Morris seront également présentées au public et enfin une exposition intitulée «Noir sur blanc» nous fera voir les derniers travaux du Montréalais Miljenko Trvat.

Dans le cadre de «Performance» qui se déroule toujours au 42 de l'avenue des Pins, la Canadienne Elizabeth Chitty présente ce soir à 20h «Handicap». Les prochaines représentations auront lieu à la même heure le 8 novembre (Bruce McLean d'Angleterre), le 10 novembre

(l'Américaine Laurie Anderson), le 12 novembre (Stuart Brisley d'Angleterre) et le 27 novembre (l'Américain Robert Wilson).

En collaboration avec ce festival de «performances», l'organisme Prime vidéo du Musée d'art vivant Véhicule présentera jeudi soir au même endroit à 20h un visionnement de vidéo. Au programme: «Bad Girls» de Colin Campbell, «Sugar Daddy» de Ardele Lister, «Sprechen Sie Beuys?» de Clive Robertson et «Japan» d'Alan Sondheim.

Une exposition itinérante intitulée «Espaces urbains: photos historiques de la croissance urbaine du Canada vers 1850-1900» sera en montre au musée McCord à compter de mercredi et jusqu'au 1 janvier 1981.

Organisée par Lilly Koltun, de la collection nationale de photographies des Archives publiques du Canada, l'exposition nous offre 207 photos qui proviennent exclusivement de la collection des Archives. Sept villes du Canada (Ottawa, Victoria, Winnipeg, Montréal, Québec, Halifax et Toronto) sont présentées de quatre points de vue différents. L'exposition s'organise autour des types d'image — vues pan-

ramiques, scènes de rue, gros plans — de façon à nous permettre de comparer les vues. Une sélection de trente-six panoramas ouvre l'exposition et mène l'observateur à la section suivante où des images plus détaillées nous montrent les rues principales et les quartiers de chacune de ces villes. La troisième section met l'accent sur des «monuments» particuliers construits dans ces rues à l'apogée de la croissance urbaine au Canada, c'est-à-dire les églises, les banques, les bureaux de poste et les immeubles industriels. La dernière section illustre les divers moyens de communication à l'intérieur de ces villes et entre elles.

La Galerie nationale présente samedi prochain le 8 novembre, veille de la clôture de l'exposition «Le jeune van Dyck», un colloque sur van Dyck.

Le public pourra donc assister et participer à compter de 10h aux discussions d'historiens de l'art connus dans le monde entier. Ces discussions porteront plus spécialement sur les dernières découvertes et les nouvelles théories concernant l'oeuvre d'Antoine van Dyck.

LITTÉRATURE



Réginald Martel

On se prend presque à regretter la discrète et suspecte unanimité qui régnait il y a peu dans les milieux de l'édition québécoise. Pourquoi? Parce qu'un éditeur qui fait du bon travail est mobilisé par une querelle qui l'oppose à d'autres éditeurs qui, eux aussi font du bon travail et qui en plus ont des responsabilités à la Société de développement du livre et du périodique (SDLP), l'ex-Conseil supérieur du livre. MM. Jacques Fortin, président-directeur général de Québec/Amérique, et Yves Dubé, de la maison Leméac et président de la SDLP, seraient plus utiles au métier qu'ils exercent tous les deux s'ils en arrivaient à régler entre eux, ou devant les tribunaux s'il y a lieu, un conflit obscur qu'une guerre de communiqués ne réussira certainement pas à résoudre.

La dernière escarmouche (mais le mot est faible) concerne la décision de la SDLP de retirer du stand collectif de la Foire de Francfort la publication «Québec/Amérique», en invoquant le fait que cette revue, présentée comme magazine d'information, n'est pas un catalogue et ne répond pas aux critères requis. M. Jacques Fortin a dénoncé en des termes très vifs cette décision, qu'il impute non seulement à M. Thomas Déri, directeur général de la SFLP, mais aussi et surtout à son président, M. Yves Dubé. Ce que ne rappelle pas la guerre des communiqués, et quel que soit le mérite des positions opposées des protagonistes, c'est que le magazine d'information «Québec/Amérique» a fait paraître des articles assez durs à propos de la profession d'éditeur au Québec. Ces articles, encore que cela ne soit pas très explicite à ce jour, ne seraient pas étrangers au fait que les Editions Québec/Amérique ont été suspendues de l'Association des éditeurs canadiens (AEC), une des associations professionnelles — la plus

La querelle Fortin-Dubé: un débat stérile

importante en fait — qui sont membres de la SDLP. Ceux qui se chicanent actuellement souhaiteraient peut-être que les médias fassent écho à des propos ou insinuations qui paraissent carrément diffamatoires, ou pour mieux assourdir une colère, ou pour justifier un recours aux tribunaux. LA PRESSE, dans la mesure où ce débat relève des responsabilités du chroniqueur littéraire n'entend pas être utilisée à ces fins.

Ce qui paraîtrait souhaitable, s'il n'est pas trop tard et il est permis d'en douter, c'est que MM. Jacques Fortin et Yves Dubé consentent à soumettre leur litige à une sorte de médiateur de bonne foi, respecté par les deux parties, et qui tenterait de faire la part des griefs qui tiennent de l'interprétation des faits, par exemple ceux qui concernent la suspension de Québec/Amérique de l'AEC, ou ceux qui entourent la querelle de Francfort, et la part des griefs qui tiennent peut-être à une dégradation progressive des rapports entre MM. Fortin et Dubé, dégradation qui, vue de l'extérieur, ressemble bêtement à un conflit de personnalités.

De choses et d'autres

C'est l'auteur à succès Pauline Cadieux (*la Lampe dans la fenêtre*) qui présidera à compter d'aujourd'hui le 16e Salon du livre de Rimouski, qui se tient jusqu'au 9 novembre. Une vingtaine d'auteurs, dont plusieurs, comme la présidente, sont de la région, seront présents. Parmi les noms connus dans le farouest québécois, on note ceux de Noël Audet (avez-vous lu ce beau livre, *Quand la voile fassille?*), de Francine Déry, de Jacques Godbout et de Robert Gurik.

En apprenant l'existence du Salon du livre de Rimouski, on apprend aussi qu'il a son prix littéraire, le prix Arthur-Buies, que ce prix a été décerné à Lisette Morin, l'excellente critique littéraire et journaliste, et à Bertrand B. Leblanc, l'écrivain de la vallée de la Matapédia qui a peut-être le plus contribué récemment à faire connaître le Bas Saint-Laurent (en même temps que son talent de conteur). Comme d'habitude, on cou-

ronne cette année un enfant du pays, et c'est le romancier Roger Fournier, né à Saint-Anaclet près de Rimouski, qui a été choisi comme lauréat.

Le poète québécois d'origine haïtienne Serge Legagneur (*Textes en croix*) donne ce soir un récital aux Lundis du Temporel, 25, rue Couillard à Québec. Il sera présenté par la poétesse et romancière (avez-vous lu *Miss Charlie?*) Suzanne Paradis.

Pour fêter son dixième anniversaire, la librairie Nouvelles Frontières a reçu la semaine dernière des personnalités de plusieurs secteurs de la société québécoise, sous la présidence d'honneur du poète et chansonnier Raymond Levesque. Nouvelles Frontières distribue, entre autres ouvrages, ceux d'Algérie, de Cuba et de l'URSS.

Au 7e congrès de l'ASTED (bibliothécaires), Diane Bedard a reçu le premier prix littéraire Marie-Claire-Daveluy, pour sa pièce de théâtre *Au-delà des rêves*; le deuxième prix a été décerné à Roger Lafrance pour un roman policier, *Photo périlleuse*. Pour les *Quatre saisons de Picquot*, Gilles Vigneault a reçu le prix Alvine-Bélisle.

Denis Monière, essayiste, est le nouveau président de l'Union des écrivains québécois. Il succède à Louis Caron, Claire de Lamirande et Jacques Renaud se joignent au bureau de direction, dont font partie déjà André Roy et Guy Cloutier.

D'autre part, l'UNÉQ entreprend la publication du *Dictionnaire des écrivains contemporains* et invite quiconque a publié au moins deux volumes en littérature, au cours des dix dernières années, à entrer en contact avec l'union. Téléphone: (511) 526-6653.

M. Guy Sylvestre présidera le jury chargé d'attribuer le prix littéraire de LA PRESSE pour l'année 1980. Il sera entouré de MM. Paul Beaulieu et René Garneau. Le prix sera attribué à la mi-novembre.

Une tumeur morte au cou de McQueen

LOS ANGELES (AP) — Les médecins qui soignent Steve McQueen doivent déterminer d'ici deux semaines si la tumeur morte qui se trouve dans le cou de l'acteur doit être enlevée au moyen d'une intervention chirurgicale. McQueen doit retourner au Mexique à ce moment-là pour poursuivre le traitement thérapeutique non conventionnel qu'il a entrepris dans l'espoir de vaincre le cancer dont il est atteint.

Le célèbre comédien a quitté l'hôpital de Santa Maria à Baja California la semaine dernière pour prendre congé de la «thérapie». Il voulait seulement revoir ses poules, ses chevaux et ses motos, a déclaré le médecin qui le traite. On finit par se sentir très seul dans un hôpital.

McQueen suit un traitement basé sur un régime alimentaire et sur le très controversé Laetrile depuis l'été dernier. Il reçoit des injections intramusculaires de cellules animales, absorbe de grandes doses de vitamines, et consomme des aliments naturels.

Un événement!
Les 4 et 5 novembre à 20h30
Seagram présente

THE CANADIAN BRASS

EN CONCERT

«...des virtuoses, qu'ils plaisaient ou qu'ils soient sérieux...»
— The Ontario Citizen

«Personne ne peut leur résister.»
— New York Daily Times

«Lorsqu'on a entendu The Canadian Brass, les cuivres ne sont plus jamais les mêmes.»
— The Washington Star

Billets en vente PDA et Montréal Trust P.V.M.

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9 842-2112

6, 7, 8 novembre à 20h30
Capriccio
Le mandarin merveilleux
Fête Carignan
3 ballets captivants
1 programme éclatant

Billets en vente maintenant!

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9 842-2112

18 ANS adultes

PLUS BRÛLANT QUE L'ENFER!

HEAVENLY DESIRE starring SERENA JOHNNIE KEYES

introducing SEKA

AUSSI DEUXIEME GRAND FILM DANS CHAQUE CINEMA

DUBBYC91 GUY PICCADILLY

Le film de l'année d'après la revue HUSTLER

AMBER HUNT

18 ANS adultes

the YOUNGER the BETTER

Sissy's HOT SUMMER

Des 10h.

EVE

2^e SEMAINE

MOZART LOSEY: UN ÉVÉNEMENT!

DON GIOVANNI

Le mythe immortel de seducteur Don Juan

Du lundi au samedi 8h00
Dim.: 1h30 - 4h45 - 8h00

Outimetroscope 2

1204 est. rue Sainte-Catherine 225-8600

18 ANS adultes

SOUS LE SIGNE DU CHAT ET DES DIABLES DE L'ORIENT

THE CHINA CAT

Avec John C. Holmes
Monti Stevens • Eileen Welles • Jennifer Richards

AUSSI DEUXIEME GRAND FILM

LE BEVER

5117 PARK 844-1932

arts et spectacles

c'est la culture mise à la portée de tous dans La Presse

EXACTEMENT COMME VOUS L'IMAGINEZ!

18 ANS adultes

COUPLE CHERCHE ESCRAVES SEXUELS

MELI-MELO

PAPINEAU 2

18 ANS adultes

Je suis scall-Girl de luxe et j'aime ma profession!

Immoral

on vedette SYLVIA LAMO YVES JOUFFROY

PLUS NY Babes

PAPINEAU 2

STARMANIA

4^e PROLONGATION
Jusqu'au 9 NOVEMBRE
Encore de bons billets disponibles.

UN TRIOMPHE COMME ON N'A JAMAIS VU À MONTRÉAL

BILLETTS EN VENTE À LA COMÉDIE NATIONALE SEULEMENT
(ouverture des guichets mardi au samedi de midi à 21h; dimanche et lundi de midi à 18h)

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS TÉLÉPHONIQUES:
523-1131
(du mardi au sam. incl. 19h et 22h — dim. 3h et 19h30)

Comédie Nationale
1450 est. Ste-Catherine

A compter du 22 nov. • Billets en vente maintenant — Le mal à l'âme — de Jean D'Aigle

Face à Face arrive toujours pile sur l'actualité avec Matthias Rioux et Jean Cournoyer.

Voilà tout un duo qui se livre en duel du lundi au vendredi de midi à 14h00. Ce sont deux drôles de pistoliers qui font feu de toutes fleches lancees à leur endroit pour trancher la question. Du choc des idées jaillit la lumière et vous en aurez pour 50 000 watts, croyez-nous! Alors, dès midi, mettez-vous en ligne, face à face avec nos deux animateurs pour tirer au clair le sujet du jour.

1200

85

CKVL

Tous les midis, visez

85 CKVL

Les Concerts Premier Ltée et Les Promotions Skarratt présentent

BURTON CUMMINGS

Ce soir 20 h 30
Billets: \$5.50, \$7.50, \$9.50, \$11.50
En vente aux guichets de la PDA.

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Closures: du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

QUOI FAIRE AUJOURD'HUI

Le corps humain et la danse

Le Service des Sports et Loisirs de la Ville de Montréal est heureux de s'associer au Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche pour offrir un stage d'initiation au fonctionnement du corps humain face à une activité physique telle que la danse.

Ce stage tentera d'inculquer aux participants des notions de base sur les os, les articulations et les muscles afin de sensibiliser les gens aux dangers d'une mauvaise utilisation de leur corps dans la pratique de la danse.

Principalement destiné aux enseignants en ballet classique et ballet jazz, ce stage est également offert à toute personne de plus de 16 ans qui s'intéresse à ces activités. Les cours, dispensés par monsieur Michel Dalpé, auront lieu tous les vendredis du mois de novembre au centre Pierre-Charbonneau, 3030 rue Viau. Les frais d'inscription sont de \$5.00 pour les participants âgés de 16 à 18 ans et de \$10.00 pour ceux de plus de 18 ans.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec monsieur Yvon Quintal au 872-3413.

Tennis

Le Collège de Rosemont offre la possibilité de jouer au tennis les samedis et dimanches de 9h à 12h, au coût de \$10 l'heure. Pour réservations: du lundi au vendredi, de 9h à 17h, 376-1620, local 24. Il y a également bain libre, du lundi au vendredi, de 17h30 à 18h30; les mardis et vendredis, de 20h30 à 22h, les samedis, de 14h à 16h30, pour les personnes de 16 ans et plus. Coût: 75 cents.

AUJOURD'HUI

— Le rôle historique de la famille comme soutien de la croissance industrielle sera le thème de la prochaine conférence Cummings à l'université McGill. L'historienne Tamara T. Hareven y parlera de l'expérience des familles canadiennes-françaises qui ont émigré en Nouvelle-Angleterre au tournant du siècle, ce soir, à 20h, à l'amphithéâtre H. Noel Fieldhous. L'entrée est libre.

— Le Centre de psychosynthèse tient une soirée populaire de croissance personnelle sur le thème «Savoir se détendre, se réenergiser; savoir respirer», ce soir, de 19h30 à 22h30, au cégep Maisonneuve, 3800 est, rue Sherbrooke, local C-6606. Entrée: \$4. Renseignements complémentaires: 845-9529.

— Le Service des loisirs communautaires de Saint-Léonard

présente deux films de l'ONF: «Samedi soir» et «Fuir», ce soir, à 19h30, à la Bibliothèque Municipale, 8120, boulevard Lacordaire (sous-sol). Entrée gratuite.

— La Bibliothèque Nationale, 1700, rue Saint-Denis, présente en exposition le livre d'art de Thérèse Bourbeau Cholette intitulé «Mutances», portant sur le thème de la famille. Le lancement de l'album aura lieu à la salle de lecture de la Bibliothèque, aujourd'hui, à 17h. Renseignements complémentaires: M. Denis Rivest, 873-4553.

— La chanteuse France Normand donnera un récital intitulé «Hommage à Edith Piaf», à partir du 3 novembre.

— La revue d'art contemporain Parachute présente un spectacle-performance de Elizabeth Chitty intitulé «Handicap», ce soir, à 20h, au 42 ouest, avenue des Pins. Entrée: \$5; étudiants, \$3.50.

— L'université Concordia présente un récital de poésie des écrivains britanniques Dannie Abse, Fleur Acock et Adrian Henri, (ce soir), à 20h, à l'auditorium de la bibliothèque Vanier du campus Loyola.

— Le Programme de littérature comparée de l'université McGill présente une conférence de M. Claude Duchet, professeur à l'Université de Vincennes-Saint-Denis, intitulée «La préface et les stratégies préfacielles», aujourd'hui, à 16h, au 3195, rue Peel, salle 302.

— Le Bijou, 300, rue LeMoyné, dans le Vieux Montréal, présente un spectacle de Patsy Gallant les 3 et 4 novembre. Entrée libre.

— Burton Commings, la vedette de «Guess Who», donnera un spectacle à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, ce soir, à 20h30.

— Le film «La tourbe et le restant», de Fernand Bélanger, critique sociologique de l'industrie des tourbières, est présenté à 20h30, ce soir, à l'Atelier Continu, 1220 est, rue Laurier. Entrée: deux dollars. C'est une présentation d'un groupe de distributeurs québécois associés pour offrir au public un éventail de films représentatifs de la production actuelle au Québec et ailleurs.

DEMAIN

— Dans le cadre de ses conférences-forums sur l'esprit fra-

ternel universel, le mouvement Allô-Mondial accueille M. Robert Vachon, coordinateur du Centre interculturel Monchanin, le 4 novembre, à 20h, au 8655, rue Saint-Denis (station de métro Crémazie). M. Vachon parlera de «L'amour et l'ouverture aux autres cultures», entrée libre.

— Les docteurs Robert Lesage et Paul Bettez parleront de pathologie, au déjeuner-causerie de l'hôpital Notre-Dame, le 4 novembre de 12h30 à 13h30, à l'auditorium Rousset, 1560 est, rue Sherbrooke. Invitation au public.

— Le Dr Paul Letondal de Deux-Montagnes, médecin de l'hôpital Sainte-Justine, donnera une conférence sur un médecin de campagne, le Dr Adrien Thibaudeau, de Saint-Eustache, ancien gouverneur du Collège des médecins et chirurgiens, le 4 novembre, à 19h, à la Bibliothèque municipale de Saint-Eustache, 80, boulevard Sauvé. Entrée libre. Renseignements: 472-0601.

— Un colloque conjoint du Conseil du Patronat et de la Commission de santé et de la sécurité au travail sur «La loi sur la santé et la sécurité au travail» se tiendra le 4 novembre, à partir de 9h à l'hôtel Bonaventure.

EN VRAC

— Une exposition de lithographies de Joan Miro est présentée chez Klaus Nienkamper, 300, place d'Youville, du lundi au vendredi, de 9h à 17h et le samedi de 10h à 16h.

— Le Comité des expositions de la Société culturelle et historique de Saint-Lambert présente une exposition d'aquarelles de Ron D. Powe, jusqu'au 4 novembre: samedi et dimanche, de 13h à 17h; lundi et mardi, de 13h à 22h.

— La Maison Trestler, chemin de la Commune, à Dorion, présente une exposition d'œuvres récentes de Pierre Hamel, jusqu'au 4 novembre, sur rendez-vous: (514) 455-1633.

— Les auxiliaires bénévoles de l'hôpital Notre-Dame présentent une expo-vente de tableaux et plantes jusqu'au 7 novembre, de 10h à 21h, au pavillon Lachapelle, hall d'entrée, 1560 est, rue Sherbrooke. Les profits seront versés aux œuvres de l'hôpital.

— Linda Hackett et Michel Boyer exposent leurs œuvres (acryliques) jusqu'au 7 novembre, chez Darwin, bar-restaurant, 1187, rue Bishop.

— La Petite Galerie, 296 ouest, rue Saint-Paul, dans le Vieux Montréal, présente une exposition de tapisseries sculpturales de Pierrette Mondou et de peintures (détrempe et huile) de Jan Carbon, jusqu'au 7 novembre, du mardi au vendredi, de 11h à 17h.

— La galerie Espace 7000 du collège Marie-Victorin présente une exposition de poupées d'hier et d'aujourd'hui dans le cadre du cours «L'enfant et les jouets», jusqu'au 7 novembre, du lundi au vendredi, de 11h à 15h, au 7000, rue Marie-Victorin.

— L'Alliance mutuelle-vie présente à la Galerie A, 680 ouest, rue Sherbrooke, une exposition de Thérèse Lacasse, jusqu'au 8 novembre, du lundi au samedi, de 11h à 17h. Renseignements: 284-3768 ou 284-3833.

— Les peintres professionnels les plus connus du Québec moderne sont généreusement représentés à la 18e Exposition annuelle d'œuvres organisée par le Comité des associés de l'Institut Thomas More pour l'éducation des adultes, jusqu'au 8 novembre, au Viaduc de la Place Bonaventure.

— La galerie Robert Lamarche, 180, montée des Trente, à Saint-Hilaire, présente une exposition de peintures de Yvon Coderre et Réjean Laramée, les vendredis, samedis et dimanches de 13h à 21h; ainsi que sur rendez-vous. Renseignements: Monique Bourgoïn-Grenier, 674-6352 ou Robert Lamarche, 467-3004.

— La galerie Motivation 5, 1417, rue de Bleury, présente une exposition d'installations de Annebet Zwartsenberg et Frederick McSherry jusqu'au 8 novembre. Renseignements complémentaires: 845-5962.

— Une exposition de tableaux de Niska, Gabrielle Potvin, Micheline René et Monique Périgny est présentée par Mme Y. Marcotte de «Arts et Valeurs International Prisca» dans le hall d'entrée d'Air Canada de la Place Ville-Marie, jusqu'au 16 novembre.

— La Bibliothèque municipale de Boucherville présente une exposition des huiles les plus récentes de Suzie Brien, du 3 au 21 novembre, du lundi au vendredi, de 9h à 21h et le samedi, de 10h à 16h.

CHOIX D'ÉMISSIONS

- 19:30 (1) (2) (3) — C'est arrivé à Hollywood
L'histoire du cinéma s'attaque ce soir aux grandes poursuites en voiture, en avion, en hélicoptère ou à dos de cheval qui ont toujours passionné les cinéphiles.
- 20:00 (3) (4) — The Miss Canada Pageant
Pour les amateurs de chair fraîche, il y aura 34 concurrentes.
- 20:00 (3) — Great Performances
La dernière de la superbe série adaptée de John Le Carré «Tinker, Tailor, Soldier, Spy» avec Alec Guinness dans le rôle du héros Smiley.
- 20:30 (1) (2) (3) — Les lundis de Pierre Nadeau
Sujet: les élections présidentielles aux États-Unis.

Invités: Henry Giniger, correspondant du «New York Times» au Canada, Sandra Dorr, écrivain, Pauline Hensen-Vaillancourt, professeur et Bob Grenier, ingénieur. Toutes ces personnes sont américaines de naissance.

22:30 (99) — Histoires de France
Le document est consacré à Nostradamus qui était conseiller de Catherine de Médicis. Nostradamus était aussi un grand prophète dont les prédictions font encore parler.

00:30 (2) — La poupée sanglante
Reprise de cette série en six parties, dont nous verrons la première ce soir. D'après Gaston Leroux.



Un film avec Alec Guinness ce soir à 20h30.



Pierre Nadeau parlera ce soir à 20h30 des élections présidentielles américaines avec ses invités.

TÉLÉ HORAIRES

16h	(1) Ce soir	(4) Dan Turner	(57) The Stan Freberg Federal Budget Review (99) Histoires de France
06:00	(2) Les Sports	(5) M*A*S*H	
	(3) Channel 3 News Hour	(6) That's Life	
	(4) Aujourd'hui 3 novembre	(7) Jokers Wild	
	(5) Newsday	(8) (12) Circus	
	(6) News	(9) Génies en herbe	
	(7) The City at Six	(10) C Le Monde magique de Frédéric	
	(8) Early News	(11) SC Projections	
	(9) Informa Bloc	(12) (13) C'est arrivé à Hollywood	
	(10) WYNY News	(14) Magic Shadows	
	(11) T Le régional	(15) Dick Cavett Show	
	(12) (13) Newslines	(16) MacNeil/Lehrer Report	
	(14) TV-8 News		
	(15) Actualité		
	(16) CN Le monde des courses		
08:00	(1) Le 10 vous informe	(2) lac au lac	
	(2) Pulse	(3) Cours	
	(3) OC Signed	(4) (5) (7) Flo	
	(4) SC Information Gloucester	(6) Ladies and Gentlemen Bob Newhart	
	(5) (7) (8) Passe-partout	(8) Little House on the Prairie	
	(6) ABC News	(9) (10) Political Hour the 80 Vote	
	(7) Polka Dot Door	(11) C Adventure in Living	
	(8) 3-2-1 Contact	(12) CHOT vous informe	
	(9) CHOT vous informe	(13) (14) Visage	
	(10) Overseas	(15) Fast Forward 2	
	(11) Midi-première	(16) Great Performances	
06:15	(1) Sports et météo	(17) Sneak Previews	
	(2) Le 9 vous informe	(18) Arcana: Connaissance de la musique	
	(3) Info 13		
06:20	(4) Nouvelles du sport		
06:25	(5) Cinéma de 5 heures (Suite)		
06:30	(6) Consommation		
	(7) (8) (9) (10) (11) La Petite maison dans la Prairie		
	(12) NBC News		
	(13) CBS Evening News		
	(14) News		
	(15) CN Signes-échanges		
	(16) SC Contention		
	(17) Heidi		
	(18) Let's Go to the Races		
	(19) Jeremy		
	(20) Transmission of Essential Teachings (57) As Man Behaves		
	(21) Des chiffres et des lettres		
06:35	(22) Ce soir		
06:45	(23) Readalong		
06:55	(24) Barbapapa		
07:00	(25) La Fine cuisine d'Henri Bernard		
	(26) Une heure avec Roland		
	(27) CBS News with Walter Cronkite		
	(28) Barney Miller		
	(29) Quebec Today		
	(30) Welcome back Kotler		
	(31) (32) Family Feud		
	(33) Tic Tac Dough		
	(34) Ce soir		
	(35) C Storytime		
	(36) CN Contact		
	(37) M*A*S*H		
	(38) OC Canadian Snooker Championship		
	(39) Au jour le jour		
	(40) Bonanza		
	(41) Don't Ask Me		
	(42) MacNeil/Lehrer Report		
	(43) The Dick Cavett Show		
	(44) Aujourd'hui madame		
	(45) ESPERANTO (3553, St-Urbain) — Zaus: 21:30.		
	(46) LE TRANSIT (425, Place Jacques-Cartier) — Quartette Armas Moiste: 21:30. Suma: 23:30.		
	(47) GALERIE UQAM (Angle Ste-Catherine et Berri) — Hugh Davies (improvisation - performance): 20:30.		
	(48) LE ST-VINCENT (410, St-Vincent) — Fleur Blanche et Roch Gignas: à compter de 20:00.		
	(49) EMERY CHEZ DUMAS (333, Karen Young: à compter de 21:30.		
	(50) LA NOTE «C» (1225, Université) — Ensemble Steve Holt: à compter de 20:30.		
	(51) SALLE BONAVENTURE (Le Reine Elizabeth) — La revue Crazy Horse: 21:30.		
07:30	(52) (53) (54) (55) (56) (57) (58) (59) (60) (61) (62) (63) (64) (65) (66) (67) (68) (69) (70) (71) (72) (73) (74) (75) (76) (77) (78) (79) (80) (81) (82) (83) (84) (85) (86) (87) (88) (89) (90) (91) (92) (93) (94) (95) (96) (97) (98) (99) (100)		

SPECTACLES

CINÉMA

ASTRE (1): «Tim»: 19:10. «Qui a tué le chat»: 21:15.

ASTRE (2): «Close Encounters»: 20:45. «Fooling around»: 19:00.

ASTRE (3): «L'empire contre-attaque»: 21:00. «Bon, brute, mais pas méchant»: 19:15.

ASTRE (4): «La banquière»: 21:20. «Ces sacrés Romains»: 19:00.

ATWATER (1): «Times Square»: 17:00, 19:00, 21:00.

ATWATER (2): «Loving couples»: 17:30, 19:30, 21:30.

ATWATER (3): «Somewhere in time»: 17:15, 19:15, 21:15.

AYENUE: «The Elephant Man»: 18:55, 21:15.

BEAUVER: «China Cat»: 12:00, 14:50, 17:40, 20:30. «Maids»: 13:10, 16:00, 18:50, 21:40.

BERRI (1): «Fantastico»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.

BERRI (2): «Le guignolo»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.

BERRI (3): «Que le spectacle commence»: 12:40, 14:50, 17:10, 19:30, 21:40.

BERRI (4): «Mon oncle d'Amérique»: 12:40, 14:50, 17:10, 19:30, 21:40.

BERRI (5): «Cocktail motov»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.

BIJOU: «Desirs sous les Tropiques»: 12:20, 15:26, 18:32, 21:38. «Poupées nozies»: 13:51, 16:57, 20:03.

BONAVENTURE (1): «Gloria»: 16:50, 19:05, 21:20.

BONAVENTURE (2): «Squeeze Play»: 17:20, 19:15, 21:10.

BROADWAY: «Couple cherche esclaves sexuels»: «Le méli-mélo érotique»: «Soupirs d'extase».

BROSSARD (1): «Que le spectacle commence»: 19:00, 21:30.

BROSSARD (2): «Les seigneurs»: 19:50. «Super drogue»: 21:45.

BROSSARD (3): «Zombie, le crépuscule des morts vivants»: 19:45. «Assaut»: 18:15, 21:50.

CARRÉ SAINT-LOUIS: «Oh les petites starlettes»: 12:40, 16:35, 20:30. «L'assistant fait des ravages»: 12:40, 16:35, 20:30. «Deux Suédoises à Paris»: 14:05, 18:00, 21:55.

CHAMPLAIN (1): «Zombie, le crépuscule des morts vivants»: 19:45. «Assaut»: 18:15, 21:50.

CHAMPLAIN (2): «Nimitz, le retour vers l'enfer»: 17:35, 21:40. «L'espion qui m'aimait»: 19:25.

CHATEAU (1): «Bolide Hurlant»: 15:00, 18:15, 21:30. «L'horrible carnage»: 13:25, 16:40, 19:55.

CHATEAU (2): «Illo, la louve des 55»: 16:25, 21:20. «Elga, fille d'esclave»: 13:10, 18:50. «Greta, la tortionnaire»: 14:45, 19:40.

CINÉMA DE MONTRÉAL (1): «Hulk revient»: 13:30, 17:25, 21:25. «Lancer... trappé...»: 15:15, 19:15.

CINÉMA DE MONTRÉAL (2): «Prière pour un tueur»: 13:00, 16:25, 19:55. «L'enfer des Zombies»: 14:45, 18:10, 21:45.

CINÉMA LA CITE (1): «Caddyshack»: 19:15, 21:10.

CINÉMA LA CITE (2): «Middle age crazy»: 19:15, 21:10.

CINÉMA LA CITE (3): «All that jazz»: 18:30, 21:55.

CINÉMA LUMIÈRE: «Les 101 Dalmatiens»: 18:25. «Festival de dessins animés»: 18:00. «La ceinture noire»: 20:00. «Opération Dragon»: 21:30. «The Song remains the same»: 23:30.

CINEMA RIVE NORD (1-Repentigny): «Les chiens chauds»: «Coup de gueule»: à compter de 19:30.

CINEMA RIVE NORD (2-Repentigny): «Le train de la terreur»: «Ils étaient cinq»: à compter de 19:30.

CINEMA 7e ART: «Chauffeur de taxi»: 19:10. «Justice pour tous»: 21:10.

COLON: «Esucha Mi Cancion»: 21:15. «Ahorra soy rico»: 19:10.

COMODORE: «Les passions de Monique»: «La vitrine du plaisir»: «Quelle chaleur».

COMPLEXE DESJARDINS (1): «Les petites fugues»: 12:40, 15:20, 18:00, 21:40.

CLAREMONT: «Ordinary people»: 19:10, 21:30.

COMPLEXE DESJARDINS (2): «La banquière»: 13:5, 15:35, 18:05, 21:35.

COMPLEXE DESJARDINS (3): «Jésus fils»: 13:15, 15:55, 18:35, 21:15. «Des filles sans voile»: 12:15, 14:55, 17:35, 20:15.

COMPLEXE DESJARDINS (4): «Rencontre avec des hommes remarquables»: 12:15, 14:25, 16:35, 18:45, 21:55.

COTE-DES-NEIGES (2): «Hopscotch»: 19:15, 21:15.

CRÉMAZIE: «Bienvenue Mister Chance»: 19:00, 21:30.

DAUPHIN (1): «La mort en direct»: 19:00, 21:30.

DAUPHIN (2): «Ca peut pas être l'hiver, on n'a même pas eu d'été»: 19:30, 21:30.

DECARIE SQUARE (1): «Loving Couples»: 19:00, 21:00.

DECARIE SQUARE (2): «Gloria»: 19:00, 21:00.

DORVAL (1): «The Elephant Man»: 18:30, 21:00.

DORVAL (2): «Motel Hell»: 19:00, 21:00.

DORVAL (3): «Middle age Crazy»: 19:00, 21:10.

ELYSEE (1): «C'est pas moi c'est lui»: 19:30, 21:30.

ELYSEE (2): «Le Christ est arrêté à Eboli»: 20:35.

FAIRVIEW (1): «Dressed to kill»: 19:00, 21:00.

FAIRVIEW (2): «Friday 13th»: 19:00, 21:00.

GREENFIELD (1): «Bolide hurlant»: «Les mercenaires»: 18:05, 19:50.

GREENFIELD (2): «Les chiens chauds»: 18:00, 19:45, 21:30.

GREENFIELD (3): «Heavenly Desires»: 12:05, 14:50, 17:35, 20:20. «Lust Combo»: 13:35, 16:20, 19:05, 21:50.

FEAN-TALON: «Les seigneurs»: 21:15. Les anges gardiens: 19:00.

KENT (1): «La Cage aux folles»: 18:00, 19:40, 21:20.

KENT (2): «Dressed to kill»: 19:00, 21:00.

LA SCALA: «L'argent de la banque»: 19:30. «L'enfant du diable»: 21:20.

LAVAL (1): «Bolide hurlant»: «Les mercenaires»: 18:15, 20:00.

LAVAL (2): «Les chiens chauds»: 19:25, 21:25.

LAVAL (3): «L'affaire Coffin»: 19:10, 21:10.

LAVAL (4): «Les petites chéries»: «Comment se faire réformer»: 18:25, 20:10.

LAVAL (5): «C'est pas moi c'est lui»: 18:00, 19:50, 21:40.

LOEWS (1): «Motel Hell»: 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.

LOEWS (2): «Friday 13th»: 13:05, 15:05, 17:05, 19:05, 21:05.

LOEWS (3): «Dressed to kill»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

LOEWS (4): «The Big Bowl»: 13:10, 15:10, 17:10, 19:10, 21:10.

LOEWS (5): «Airplane»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

MAJESTIC: «Faut trouver le joint»: 18:30, 21:45. «Les guerriers de la nuit»: 20:05.

MASCOUCHE (1): «Le train de la terreur»: 21:30. «Ils étaient cinq»: 19:30.

MASCOUCHE (2): «Une maison très fréquentée»: 20:50. «Une hôtesse très spéciale»: 22:10. «Emmanuelle prisonnière des cannibales»: 19:15.

MERCIER: «Le train de la terreur»: 18:15, 21:45. «Ils étaient cinq»: 20:00.

MONKLAND: «Heaven can wait»: «Foul Play»: 19:05.

MONTENACH (1-Beloeil): «Le visage de la peur»: 19:00. «Le train de la terreur»: 20:40.

MONTENACH (2-Beloeil): «Courage fuyons»: 20:00.

ODEON LAVAL (1): «Que le spectacle commence»: 19:15, 21:30.

ODEON LAVAL (2): «Les seigneurs»: 21:05. «Les anges gardiens»: 19:00.

QUIMETOSCOPE (1): «Fritz le chat»: 19:15, 20:45, 22:15.

QUIMETOSCOPE (2): «Don Giovanni»: 20:00.

OUTREMONT: «Sonate d'automne»: 19:00. «Le tambour»: 21:15.

PARADIS (1): «Tim»: 21:20. «Nous irons tous au paradis»: 19:15.

PARADIS (2): «L'empire contre-attaque»: 21:00. «Superman contre les Amazones»: 19:30.

PARADIS (3): «Une maison très fréquentée»: 20

«DIX PETITS NÈGRES» À LA NCT Frissonner avec Agatha Christie

Dix Petits Nègres d'Agatha Christie. Mise en scène de Sébastien Dhavernas. Décors et costumes de Marie-Josée Lanoux. Musique de Paul Picard. Éclairages de Claude-André Roy. Avec Pierre Collin, France Desjarlais, Angèle Coutu, Aubert Pallascio, Charles Vinton, Michel Daigle, Marcel Girard, Madeleine Langlois, Robert Rivard et Pierre Thériault. Production de la Nouvelle Compagnie Théâtrale. À l'affiche au théâtre Denise-Pelletier jusqu'au 9 décembre.

chacun connaît les ficelles et tout le monde s'amuse à avoir peur: tout l'art d'Agatha Christie réside dans le fait d'avoir tricoté le tout serré, rang par rang, point par point, de manière à ce que le lecteur (ou le specta-

se montre d'un sérieux et d'une discrétion absolus, la pièce d'Agatha Christie passe superbement la rampe du Denise-Pelletier. On n'y voit que du feu.

Sans doute est-il évident que le contenu idéologique de ce genre de divertissement se révèle plutôt mince. Et il se trouvera probablement quelques péte-sec pour reprocher à la NCT d'avoir abordé un secteur somme toute mineur du répertoire théâtral.

Mais quoi de plus décompressant de temps en temps, que de jouer consciemment avec ses nerfs, de tester son intuition et de faire fonctionner ses méninges! En tout cas c'est beaucoup plus amusant que de faire marcher ses doigts dans l'annuaire de téléphone. Et avec un peu de chance, ça vous donne de surprenants et de légitimes frissons!

teur) soit collé au mur (ou au plancher), c'est selon sa préférence. En ce domaine, l'auteur du Meurtre de Roger Ackroyd est un champion incontestable et incontesté.

Servie par une mise en scène rigoureuse et par une distribution à peu près impeccable (à deux ou trois exceptions près) dans laquelle Pierre Thériault, par exemple,



MARTIAL DASSYLVA

L'adaptation théâtrale des Dix Petits Nègres d'Agatha Christie n'a pas tout à fait l'épaisseur du roman original: pour les besoins de la cause l'action a été entièrement centrée dans le salon de la villa prétendument louée par U. N. Owen — un salon «art déco» très réussi qui rappelle celui qu'on avait imaginé pour le film tiré du même roman — et plusieurs épisodes ont été synopsés et réduits.

Il n'empêche toutefois que l'essentiel du roman y soit et l'essentiel, c'est le suspense autour de l'assassinat prémédité et presque à froid de dix personnes réunies ensemble et qui toutes ont été reliées à des meurtres ou à ce qui a eu l'air de meurtres.

Et l'étonnant de l'histoire c'est que vous vous laissez «embarquer» par l'histoire et que vous finissez par succomber à cette petite angoisse qui vous étreint chaque fois que l'un des participants à cette macabre réunion lève les pieds.

Vous avez beau connaître la fin de l'histoire, savoir que, sur les dix, deux s'en réchapperont, que l'organisateur de cette curieuse fête sera pour ainsi dire pris à son propre piège, chaque fois qu'un coup de tonnerre ou un coup de pistolet signalera la mort de quelqu'un, vous sursauterez et vous serez surpris.

Dans ce jeu scout pour adultes, grands enfants et adolescents, personne n'est dupe des procédés,

Tudor: la beauté sonore

TUDOR SINGERS. Dir.: Wayne Riddell. Avec le concours de Paul Helmer à l'orgue et au piano. Hier soir, Pollack Hall de l'université McGill; reprise ce soir.

Programme: Motets et extraits de messes de Palestrina, Victoria, Monteverdi, Taverner, Mouton, Byrd, Lassus. V. priode («Dans la nature»), op. 63 (Burg 126) — Dvorak Extraits des opéras Vanessa et Antony and Cleopatra et du cycle Hermit Songs, op. 29 — Cinq chansons de folklore, harmonisations: John Rutter.

presque remplie, et il en sera sans doute de même ce soir, à la reprise.

Pour ce premier concert, Wayne Riddell avait préparé un programme varié, comportant de la musique religieuse ancienne, un recueil romantique, des choeurs d'opéras modernes et du folklore.

partenaires habituels, son travail s'en trouve accru. Mais chacun étant, comme on le sait, un professionnel, le résultat n'est pas inférieur à ce qu'il est habituellement. La nouvelle disposition, en plus d'apporter de la variété au plan visuel, produit une nouvelle aération de la pâte sonore. La qualité même de l'exécution reste inchangée: parfait fondu des voix, justesse absolue de l'intonation. Concer-

nant le style, Riddell recherche moins l'authenticité musicologique que la pure beauté plastique, laquelle n'est pas sans engendrer une certaine monotonie cependant.

Le Dvorak, oeuvre mineure, reçoit la même lecture hautement soignée. Les sélections de Barber apportent à l'ensemble une puissance dramatique inhabituelle et les pièces de folklore de la fin, une note plus légère.

CLAUDE GINGRAS

Les Tudor Singers, de retour de leur première tournée en Europe, entreprennent une nouvelle saison de concerts, laquelle comporte une innovation: chaque concert sera maintenant donné deux soirs consécutifs, et ce pour accueillir un auditoire grandissant. Hier soir, en effet, la salle était

Le code secret des meilleurs échanges
Les annonces classées
285-7111

LES CINÉMAS FRANCE FILM

ROMY SCHNEIDER POUR TOUS
LA BANQUIÈRE
st-denis 2 desjardins 2

et la tendresse?
3e sem.
12:10 - 14:00 - 15:50 - 17:40
19:10 - 21:20
st-denis 3

DESIR SOUS LES TROPIQUES
12:40 - 15:20 - 18:00 - 20:40
desjardins 1

LES PETITES FUGUES
12:40 - 15:20 - 18:00 - 20:40
desjardins 1

JEUNES FILLES DESIRS
desjardins 3

RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES
8e sem.
desjardins 4

PETER SELLERS Un film de Hal Ashby
BIENVENUE MISTER CHANCE
7:00-9:20
Cremazie 388 4210

Romy Schneider POUR TOUS
LA MORT EN DIRECT
Un film de Bertrand Tavernier
Le Dauphin 1 721 6060 7:30-9:30

CA PEUT PAS ÊTRE L'HIVER, ON N'A MÊME PAS EU D'ÉTÉ
Le Dauphin 2 721 6060 7:30-9:30

CAROLE LEWIS SERGE LAURE FUREY REGGIANI POUR TOUS
FANTASICA
GILLES CARLE
1:00-3:00
B. 1 288 2115

LE BELMONDO EN ESCROC GÉNIAL LE GUIGNOL POUR TOUS
Berri 2 288 2115

Roy Scheider 14 ANS
QUE LE SPECTACLE COMMENCE...
(ALL THAT JAZZ)
Berri 3 288 2115 12:40-2:50-5:10-7:30-9:40
Brossard 1 465 5906 Odeon Laval 1 687 5267
Capitol St Jean Rex St-Jérôme Brossard 7:00-9:30

Un film de Alain Resnais
MON ONCLE D'AMÉRIQUE PRIX SPÉCIAL DU JURY FESTIVAL DE CANNES 66
Berri 4 288 2115 12:40-2:50-5:10-7:30-9:40

Un film de Diane Kurys 14 ANS
COCKTAIL MOLOTOV
Berri 5 288 2115 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00

Ben Johnson-Jamie Lee Curtis 14 ANS
LE TRAIN DE LA TERREUR PRIX
Mercier 235 8274 «ils étaient cinq»

Kirk Douglas PRIX
RETOUR VERS L'ENFER L'espion qui m'aimait
Chaplain 2 524 1825

Un film de Philip Kaufman 18 ANS
LES SEIGNEURS
Aussi: 2e FILM À CHAQUE CINÉ
Jean-Talon 725 1000
Odeon Laval 2 687 5267 Brossard 2 465 5906

ZOMBIE LE CREPUSCULE DES MORTS VIVANTS Assaut
Chaplain 1 524 1825 Villeray 388 5517
Brossard 3 465 5906 Verdun 788 2092

C'est la coupe du monde du riel 18 ANS
SQUEEZE PLAY
Bonaventure 2 861 2726 8e: 5:20-7:15-9:10
Côte-des-Neiges 1 735-5527 8e: 7:10-9:10

Gena Rowlands 14 ANS
GLORIA
Bonaventure 1 861 2726 8e: 4:50-7:05-9:20
Square Decarie 2 341 3190 8e: 7:00-9:10

Shirley Maclaine-James Coburn Susan Sarandon-Stephen Collins 14 ANS
LOVING COUPLES
Atwater 2 315 4246 8e: 5:30-7:30-9:30
Square Decarie 1 341 3190 8e: 7:00-9:00

Robert Stigwood Présente
TIMES SQUARES
Atwater 1 315 4246 5:00-7:00-9:00

Christopher Reeve-Jane Seymour 14 ANS
SOMEWHERE IN TIME
Atwater 3 321 3313 5:15-7:15-9:15

Walter Matthau-Glenda Jackson de Ronald Neame 14 ANS
HOPSCOTCH
Place du Canada 861 4555 P. Com: 7:00-9:00
Côte-des-Neiges 2 735-5527 8e: 7:15-9:15

CINÉMAS UNIS \$3.25
ADOLESCENTS 14-17 ANS avec carte d'identité et photo

UNE COMÉDIE IRRÉSISTIBLE! 14 ANS
La Cage aux Folles
UGO TOGNAZZI MICHEL SERRAULT
Le PARISIEN 2 2e ANNÉE!
480 STE CATHERINE O 866 3856

LOUIS DE FUNES POUR TOUS
L'AVARE
8e SEMAINE! Le PARISIEN 4 12:45, 2:55, 5:00, 7:10, 9:20
480 STE CATHERINE O 866 3856

PIERRE RICHARD-ALDO MACCIONE POUR TOUS
c'est pas moi, c'est lui
UN FILM DE PIERRE RICHARD
ELYSEE & VERSAILLES: sem. 6:00, 7:45, 9:30;
GREENFIELD: sem. 6:20, 8:05, 9:50,
LAVAL: sem. 6:00, 7:50, 9:40
35 MILTON 842 8053 PL. GREENFIELD PARK 671 6123
CENTRE LAVAL 688 7776 PLACE VERSAILLES 353 7880

Qui a condamné Wilbert Coffin? La JUSTICE ou le POUVOIR? POUR TOUS
L'AFFAIRE COFFIN
UN FILM DE JEAN-CLAUDE LABRECQUE
PARISIEN: 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00
Le PARISIEN 3 480 STE CATHERINE O 866 3856 LAVAL 3 LAVAL: sem. 7:10, 9:10
CENTRE LAVAL 688 7776

«JE NE SUIS PAS UN ANIMAL! JE SUIS UN ÊTRE HUMAIN! JE... SUIS... UN HOMME!» 14 ANS
THE ELEPHANT MAN
A Paramount Picture
DORVAL 1 260 AVE DORVAL 631 8586 AVENUE: sem. 6:55, 9:15
1224 AVE GREENE 937 2147

«JE NE SUIS PAS UN ANIMAL! JE SUIS UN ÊTRE HUMAIN! JE... SUIS... UN HOMME!» 14 ANS
THE ELEPHANT MAN
A Paramount Picture
DORVAL 1 260 AVE DORVAL 631 8586 AVENUE: sem. 6:55, 9:15
1224 AVE GREENE 937 2147

FRANCESCO ROSI GIAN MARIA VOLONTE
Le Christ s'est arrêté à EBOLI
ELYSEE 2 35 MILTON 842 8053 Semaine à 8:35 p.m.

L'Escouade de la moralité... n'a rien à cacher! 18 ANS Adultes
LES CHIENS CHAUDS
HARRY REEMS DANIEL PILON NICOLE MORIN REAL BELAND JEAN LAPORTE GEOFFREY BOWES PAUL BÉRAL GILLES LATULIPPE
CLAUDE FOURNIER
PARISIEN: 12:45, 2:30, 4:20, 6:10, 8:00, 9:50
RIVOLI: 12:45, 2:30, 4:15, 6:05, 7:45, 9:30
Le PARISIEN 1 480 STE CATHERINE O 866 3856 RIVOLI 2 ST DENIS ET BELANGER 777 3125
GREENFIELD PARK 2 671 6125 PLACE VERSAILLES 353 7880
LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688 7776 GREENFIELD: sem. 6:00, 7:45, 9:30, LAVAL: sem. 7:25, 9:25, VERSAILLES: sem. 6:20, 8:10, 10:00

DES MAÎTRESSES DE DISCIPLINE 18 ANS Adultes
ILSA LA LOUVE DES ENFER LAURENCE TORTIONNAIRE
Helga, fille ESCLAVE
EROS: à 10 a.m., 4:25, 6:10 CHATEAU: à 1:10, 4:25, 6:05
ST DENIS ET BELANGER 771 1103
PROGRAMMES COMPLETS: CHATEAU 2

Vanessa Redgrave parle contre Israël

L'actrice Vanessa Redgrave a déclaré dans une entrevue publiée hier au Liban qu'Israël devrait être rayée de la carte et elle a promis qu'elle n'abandonnerait jamais les Palestiniens. A son avis, l'Etat d'Israël n'a pas été établi ni dans l'intérêt des Juifs et encore moins dans celui des Arabes et des Palestiniens, mais dans celui de l'impérialisme. On y trouve, selon elle autant d'actes d'agression, de mort, de déportation, de démolition massive d'habitations — que du temps du régime fasciste allemand contre les Juifs.

MOTEL HELL 14 ANS
LOEWS 1 954 STE-CATHERINE O 861-7437 PEEL
DORVAL 2 260 AVE DORVAL 631 8586

Ils sont prévenus... et en ce vendredi 13 rien ne les fera échapper à la fatalité!
FRIDAY THE 13TH
SNOWDON 5275 DECARIE 487 1322
FAIRVIEW 2 TRANS CAN 5 52 697 8095
LOEWS 2 954 STE-CATHERINE O 861-7437 PEEL

18 ANS
LOEWS: 1:05, 3:05, 5:05, 7:05, 9:05
FAIRVIEW ET SNOWDON: sem. 7:00, 9:00

MICHAEL ANGE GARDNER NANCY ALLEN 18 ANS
DRESSED TO KILL
KENT 2 6100 SHERBROOKE O 489 9703
FAIRVIEW 1 TRANS CAN 5 52 697 8095
LOEWS 3 954 STE-CATHERINE O 861-7437 PEEL

BETTE MIDLER 14 ANS
Divine Madness
1:00, 2:45, 4:30, 6:10, 7:55, 9:45
1487 STE CATHERINE O 531 8918

Stardust Memories POUR TOUS
12:10, 2:00, 3:50, 5:40, 7:35, 9:30
Wendy Allen
Christine Humphrey
John Cazale
Maurice Chevalier
Tony Roberts

PLACE VILLE-MARIE 14 ANS
Ordinary People
Semaine 7:10, 9:30
CINEMA 1 866 2644

CORCIPIENNAIRE DU GRAND PRIX 14 ANS
FESTIVAL DES FILMS DU MONDE MONTRÉAL
12:20, 2:30, 4:45, 6:55, 9:05
THE STUNT MAN
Peter O'Toole
LE CINEMA WESTMOUNT SQUARE 931 2471

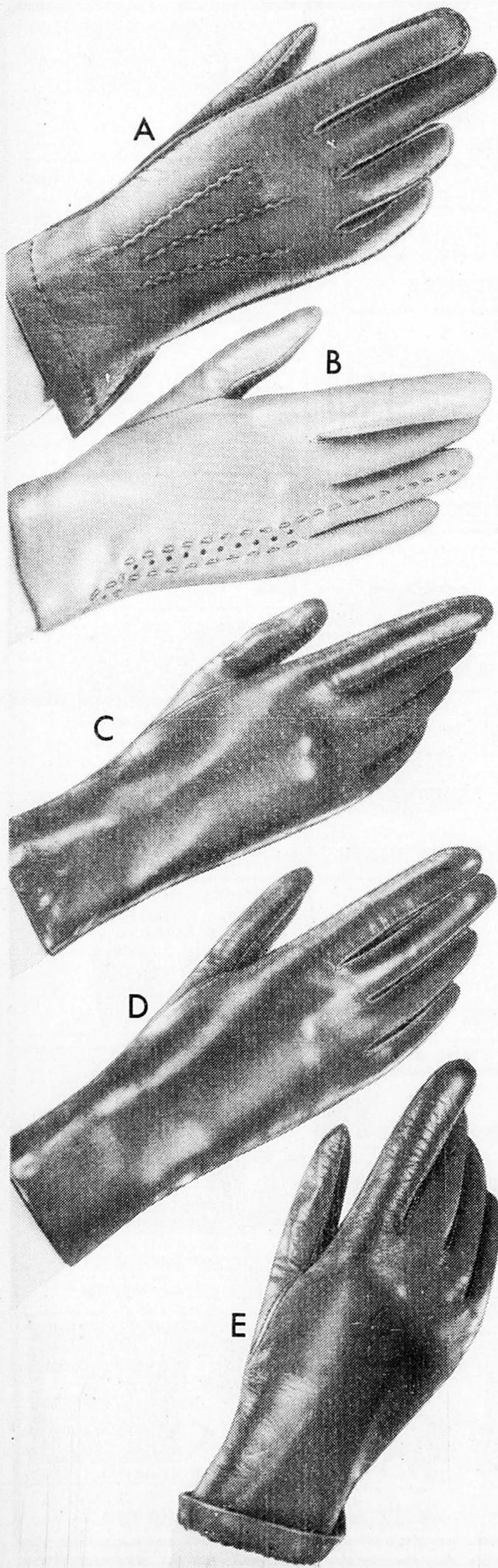
QUELQUE PART, SUR LES ROUTES DE DEMAIN LE MEILLEUR INTERCEPTEUR VOUS ATTEND... 18 ANS Adultes
BOLIDES HURLANTS
Sa seule arme, un moteur à injection de 600 chevaux
Plus: 2e GRAND FILM en Couleur CHATEAU: 1:25, 4:40, 7:55, GREENFIELD & VERSAILLES: sem. 6:05, 7:50,
CHATEAU 1 5038 SHERBROOKE O 486 7395 LAVAL 1 LAVAL: sem. 6:15, 8:00
GREENFIELD PARK 1 PL. GREENFIELD PARK 671 6125 PLACE VERSAILLES 353 7880

Tatum O'Neal-Krisby 14 ANS
Les Petites Chéries
2e GRAND FILM aux LAVAL ET RIVOLI
RIVOLI 1 ST DENIS ET BELANGER 771 3125 RIVOLI: à 1:15, 4:30, 7:45 LAVAL: sem. 6:25, 8:10, PARISIEN: 12:50, 2:40, 4:25, 6:15, 8:05, 9:50
Le PARISIEN 5 480 STE CATHERINE O 866 3856 CENTRE LAVAL 688 7776

RESTAURANT LE SEUL RESTAURANT DU GENRE A MONTRÉAL
La Poissonnerie DE MONTRÉAL
Pour vous mettre en appétit
Chaque lundi (de 17 h à 23 h)
REPAS COMPLET AUX SCAMPIS \$9.99
Chaque mardi (de 17 h à 23 h)
REPAS AU CRABE DE L'ALASKA \$7.99
Chaque mercredi (de 17 h à 23 h)
REPAS AU HOMARD \$8.99
Tous nos repas sont servis avec petit pain et beurre, salade maison, riz, frites ou pommes de terre vapeur au choix, café ou thé.
Le plaisir d'aujourd'hui au prix d'hier
VENEZ APPRÉCIER LE RESTAURANT DE FRUITS DE MER LE PLUS ORIGINAL DE MONTRÉAL
SEAFOOD & RESTAURANT POISSONNERIE
OUVERT tous les jours de 11 h 30 à 3 h dimanche de 17 h à la fermeture
REPAS D'AFFAIRES du lundi au sam. de 11 h 30 à 16 h
1498 STANLEY 842-1964

RALLYE VENTE ET RENTRÉE DE L'INVENTAIRE SUBARU AU QUÉBEC
RALLYE SUBARU
Pour l'achat, la location, le service, le choix, venez chez le seul dépositaire Subaru exclusif à Montréal.
Tous échanges acceptés.
129 Clément La Salle
angle Lafleur 364-1230
PASSEZ NOUS VOIR

Voici l'événement que vous attendiez! Gants à bas prix chez Simpsons



Simpsons vous offre une superbe collection de gants en cuir souple chaudement doublés et cousus main par des artisans européens!

Cet événement connaît un grand succès chaque année! Cette fois-ci nous sommes surpassés en vous offrant une magnifique collection de gants, dans des coloris se mariant à tous vos vêtements et à des prix Spéciaux Trans-compagnie! Venez en personne ou commandez par téléphone... et choisissez la paire qui vous ira comme un gant! Pointures 6½ à 8.

A. Gants de chauffeur en cuir de porc. Faits en Tchécoslovaquie. Liège ou tabac.

16⁹⁹

B. Nouveaux gants courts en cuir d'agneau avec garniture. Faits en Roumanie. Noir, brun, bourgogne, gris ou caramel.

24⁹⁹

C. Gants en cuir d'agneau, doublure en soie. Faits en Hongrie. Longueur 3 boutons. Noir, brun, bourgogne, gris ou vison.

24⁹⁹

D. Gants classiques en cuir d'agneau. Faits en Hongrie; doublure en viscose. Longueur 3 boutons. Noir, brun, gris ou bourgogne.

24⁹⁹

E. Gants en cuir d'agneau avec chaude doublure fourrure. Faits en Hongrie. Longueur 3 boutons. Noir ou brun.

24⁹⁹

F. Gants sport en cuir d'agneau, chaude doublure de laine. Faits en Italie pour Simpsons. Longueur 4 boutons. Noir ou brun.

34⁹⁹

G. Gants en cuir d'agneau avec doublure cachemire. Faits en Italie. Longueur 3 boutons. Noir ou brun.

34⁹⁹

H. Gants en peau d'agneau retournée avec doublure laine d'agneau bouclée anglaise. Faits au Portugal pour Simpsons. Noir, gris, brun veldt ou liège.

34⁹⁹

Rayon 230, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno

Venez, écrivez... ou composez **842-7221** jour et nuit.

Simpsons™

un autre SPÉCIAL TRANS-COMPAGNIE SIMPSONS

SIMPSONS EN VILLE OUVRE TOUS LES MATINS DÈS 9 HEURES

EN VILLE

977 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal, Québec H3B 3Y7
Du lundi au mercredi,
de 9h à 5h 30 du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h à 9h du soir
Samedi, de 9h à 5h du soir

FAIRVIEW

6790, Trans-Canadienne
Pointe-Claire, Québec H9R 1C5
Du lundi au mercredi,
de 9h 30 à 6h du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h 30 à 9h du soir
Samedi, de 9h à 5h du soir

LES GALERIES D'ANJOU

7895, Les Galeries d'Anjou
Ville d'Anjou, Québec H1M 1W8
Du lundi au mercredi,
de 9h 30 à 6h du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h 30 à 9h du soir
Samedi, de 9h à 5h du soir

LE CARREFOUR LAVAL

3045, boul. Le Carrefour
Chomedey, Laval, Québec H7T 1C7
Du lundi au mercredi,
de 9h 30 à 6h du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h 30 à 9h du soir
Samedi, de 9h à 5h du soir

LES PROMENADES ST. BRUNO

800, boulevard des Promenades
St. Bruno, Québec J3V 5J9
Du lundi au mercredi,
de 9h 30 à 6h du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h 30 à 9h du soir
Samedi, de 9h à 5h du soir

9

VENEZ EN PERSONNE,
ÉCRIVEZ OU COMPOSEZ
842-7221
SERVICE TÉLÉPHONIQUE
24 HEURES PAR JOUR.